

2024



STAR assurances
Rapport annuel 2024



Adnène Gallas

Mot du **Président du conseil**

L'année 2024 a présenté un contexte national peu favorable au dynamisme du secteur des assurances. La croissance économique est demeurée modérée, dans un environnement encore marqué par des tensions inflationnistes, bien que celles-ci aient montré quelques signes d'atténuation.

Dans ce contexte et malgré une concurrence soutenue, la STAR a su maintenir le cap de sa stratégie de transformation et de modernisation. Cette stratégie couvre l'ensemble de notre activité: des systèmes d'information aux processus opérationnels, en passant par le développement du réseau d'agences.

À l'issue de l'année 2024, ce programme ambitieux se traduit par des résultats concrets et encourageants :

- Une croissance des primes émises de 10,9 %, en ligne avec l'évolution attendue du marché tunisien de l'assurance ;
- Un développement particulièrement soutenu de l'assurance vie (+27,8 %), illustrant la pertinence de notre démarche de diversification des risques.

- Une amélioration des résultats techniques, fruit des actions de maîtrise, de sélection et de gestion des risques, qui conduit à une progression du bénéfice net de 27,0 MTND en 2023 à 29,8 MTND ;
- Une croissance des placements bruts inscrits au bilan, atteignant 1 154,4 M TND (contre 1 129,9 M TND en 2024), avec un rendement des actifs financiers nets de 9,5% sur l'exercice ;
- Un renforcement de notre marge de solvabilité à 370,7 M TND (+ 10,8 M TND), soit 4,2 fois l'exigence réglementaire, attestant de notre robustesse financière.

Ces résultats sont le fruit d'une grande mobilisation de l'ensemble de l'entreprise, sous l'impulsion de son Directeur général, M. Hassène Feki. Je le remercie sincèrement pour sa vision et son investissement alors qu'il s'apprête à transmettre les rênes de la compagnie à un nouveau Directeur général. Je souhaite donc la bienvenue à M. Laurent Thuillier, qui aura à cœur de poursuivre cette dynamique et d'écrire ensemble de nouvelles pages porteuses de grandes réalisations.

Hassène Feki

Mot du Directeur général

Au terme de l'exercice 2024, la STAR confirme son statut de leader du marché des assurances en Tunisie et renoue avec une croissance à 2 chiffres tant en matière de chiffre d'affaires que de résultat net.

Les assurances de « Personnes » connaissent une progression remarquable de +21%, avec une croissance en « Santé » de (18,9%), tandis que la branche « Vie » affiche une croissance record (+27,3 %) qui témoigne de notre ambition sur ce marché.

Ces succès n'étaient pas acquis. En effet, nos performances et notre rentabilité de l'année demeurent affectées par l'inflation, la baisse des taux de placement financiers et par la forte pression sociale et fiscale.

En dépit de ces difficultés, nous sommes restés concentrés sur l'exécution de notre stratégie.

Nous recueillons aujourd'hui les dividendes des profondes transformations opérées ces dernières années et des choix rigoureux adoptés en matière de gestion. Cela nous a permis d'assurer une croissance rentable.

Notre performance annuelle témoigne de la pertinence de nos choix, de l'engagement sans faille de nos équipes et de notre volonté de créer de la valeur à long terme pour toutes nos parties prenantes.

Notre objectif pour 2025 et pour les années à venir est de maintenir notre leadership. Nous allons pour cela continuer à investir dans notre transformation, notamment sur le volet de la stratégie digitale qui place plus que jamais nos clients au cœur de toutes nos actions et de tous nos choix.

L'enthousiasme et la culture d'entreprise de nos employés, de nos agents et de l'équipe de direction ont très largement contribué aux résultats exceptionnels de cette année. Je tiens ici à les féliciter pour leur dévouement et leur engagement de tous les instants.

Table des matières

CONSEIL D'ADMINISTRATION	5
01 ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET FINANCIER	6
02 FAITS MARQUANTS DE 2023	9
03 ACTIVITÉ & RÉSULTATS	10
04 LES ÉTATS FINANCIERS INDIVIDUELS	22
05 NOTES ANNEXES	42
06 LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	62



Conseil d'administration

Président du Conseil d'Administration

M. Adnene **GALLAS**

Administrateurs représentant l'État tunisien

Mme Aida **KRAÏEM BÉJI**
Présidence du Gouvernement
Mme Ibtissem **BEN ALGIA**
Ministère des Finances
M. Rachid **BATTITA**
Société Tunisienne de Banque

Administrateurs représentant Groupama Holding Filiales et Participations

M. Benoît **VAUXION**
M. Habib **KARAOLI**
Mme Catherine **GRANGER**
Mme Yvette **BAUDRON**

Administrateurs représentant les actionnaires privés et les petits porteurs et administrateurs indépendants

M. Ezzeddine **EL KADHI**
Actionnaire privé
M. Taïeb **BELAÏD**
Représentant des minoritaires et petits porteurs
Mme Amina **BOUZGUENDA ZEGHAL**
Indépendant
M. Anis **ALLOUCHE**
Indépendant

Commissaires aux Comptes

M. Med Hédi **KAMMOUN**
Cabinet MAZARS
Mme Selma **LANGAR**
Cabinet Générale Audit et Conseil

01 | Conjoncture internationale¹



2024, une année à croissance modérée

L'année 2024 est marquée par une croissance économique mondiale modérée, avec une prévision de 2,7 %, soit un taux similaire à celui de 2023. La Banque mondiale anticipe une stabilisation de l'économie mondiale.

Dans les pays avancés, la croissance devrait se maintenir à 1,7 % en 2024, identique à 2023. Cette stabilisation est attribuée à une reprise modérée des investissements et à une consommation intérieure plus stable.

Aux États-Unis, la croissance économique est prévue à 2,8 % en 2024 contre 2,9 % en 2023, soutenue par une demande intérieure dynamique et des investissements en infrastructures. Toutefois, des risques de ralentissement persistent en raison des taux d'intérêt élevés et des tensions commerciales mondiales.

Dans la zone euro, la croissance devrait atteindre 0,7 % en 2024, légèrement supérieure aux 0,4 % de 2023, bien que les perspectives économiques varient selon les pays en raison d'une politique monétaire restrictive de la Banque centrale européenne et de défis économiques internes.

L'activité économique au Japon devrait rester stable en 2024, après une croissance de 1,5 % en 2023.

Dans les économies émergentes et en développement, la croissance devrait rester robuste, avec une prévision de 4,1 % en 2024, soutenue par une reprise du commerce mondial, une demande accrue de matières premières et des investissements dans les infrastructures.

En Chine, la croissance est estimée à 4,9 % en 2024, bien que le pays soit confronté à une demande intérieure faible, un ralentissement du marché immobilier et une consommation des ménages moins dynamique.

L'inflation mondiale est en baisse et devrait atteindre 2,7 % d'ici fin 2025, favorisant une réduction progressive des taux d'intérêt dans les principales économies mondiales.

Sur les marchés des changes, le dollar s'est apprécié face à l'euro en 2024 (+6,2 %), atteignant 1,035 USD/EUR, contre 1,104 USD/EUR un an plus tôt. Les monnaies des pays émergents ont fluctué en fonction de la dynamique locale et des ajustements monétaires.



L'inflation mondiale est en baisse et devrait atteindre 2,7 % d'ici fin 2025, favorisant une réduction progressive des taux d'intérêt dans les principales économies mondiales.

1 - Sources : BCT

Conjoncture nationale

Une croissance économique modérée dans un environnement marqué par des tensions inflationnistes.



2024

**Une croissance modeste du
PIB : +1,4 % en 2024**

**L'inflation est en reflux,
mais toujours élevée : 6,2 %**

En Tunisie, la croissance économique est estimée à 1,6 % en 2024, en légère augmentation par rapport à l'année précédente. Cette croissance résulte d'une part de la reprise de l'activité agricole (+8,6 %) et d'autre part, de la progression continue de l'activité des services, notamment le tourisme.

Les principaux indicateurs économiques de la Tunisie pour l'année 2024 sont les suivants :

- I Un taux de croissance estimée à 1,6 % en 2024, contre 0,2 % en 2023.
- I Un taux d'inflation moyen de 7 % en 2024, contre 9,3 % en 2023.
- I Un déficit de la balance des paiements courants réduit à -1,7 % du PIB, contre -2,3 % du PIB en 2023.
- I Des avoirs nets en devises couvrant l'équivalent de 121 jours d'importation, contre 120 jours à la fin de l'année 2023.
- I Le taux moyen d'intérêt mensuel est estimé à 7,99 % en 2024, au même niveau qu'en décembre 2023.

I Sur le marché des changes, le dinar tunisien s'est apprécié de 2,1 % face à l'euro et de 6,4 % contre le yen japonais, toutefois, il s'est déprécié de 3,7 % vis-à-vis du dollar américain et de 1,7 % à l'égard du dirham marocain.

I Le secteur des assurances devrait enregistrer une croissance continue en 2024, avec des primes émises estimées à 3 818,6 millions de dinars, en hausse de 10,8 % par rapport à 2023, et des indemnisations totales projetées à 2 052,8 millions de dinars, en augmentation de 10,4 % par rapport à l'année précédente.²

2 - Source : CGA, « Statistiques trimestrielles au 31/12/2024 »

Le marché des assurances et la position de la STAR

Le secteur des assurances en Tunisie devrait avoir enregistré une croissance de 10,8% en 2024.

Au terme de l'exercice 2024, le secteur des assurances (affaires directes et acceptations) a enregistré une croissance des primes émises de 10,82 % contre 8,19 % en 2023, soit +372,712 MD par rapport à 2023. La STAR participe avec 11,3 % du chiffre d'affaires du marché des assurances en 2024.

En 2023, la STAR accapare une part de marché importante, de 11,29 %. Son concurrent immédiat détient 10,4 % (y compris la branche vie) de part de marché.³ Par ailleurs, les charges sinistres du marché des assurances ont évolué de +10,5 % contre +11,2 % une année auparavant. La STAR y a participé à concurrence de 332,452 MD, avec une hausse de 6,6 % en 2023 par rapport à 2022, soit 12,5 % du total marché.

À propos des résultats, le secteur a enregistré, en 2023, une amélioration du résultat technique (+53,550 MD) par rapport à 2022. Pour la STAR, les comptes se sont soldés à un résultat technique après réassurance de +14,306 MD. Les bilans consolidés des entreprises d'assurances en Tunisie dégagent à fin 2023, un résultat bénéficiaire de 277,321 MD (26,968 MD pour la STAR).

Évolution des principaux indicateurs STAR/marché

	En 1000 dinars	2022	2023	2024	
Indicateurs		Marché ^[1]	STAR	Marché ^[2]	STAR
Primes émises nettes	3 184 955	386 271	3 445 888	388 871	3 818 600
Évolution	12,42%	4,92 %	8,19 %	0,67 %	10,82 %
Part STAR		12,13 %		11,29 %	11,29 %
Sinistres réglés^[3]	1 740 214	268 329	1 860 200	257 549	2 052 800
Évolution	5,92 %	5,99 %	6,89 %	-4,02 %	10,35 %
Part STAR		15,42 %		13,85 %	12,96 %
Charges des sinistres	2 413 540	311 966	2 667 436	332 452	nd
Évolution	11,20%	2,62 %	10,52 %	6,57 %	-3,90 %
Part STAR		12,93 %		12,46 %	
Actifs financiers	8 094 177	1 082 449	9 156 900	1 129 853	10 110 500
Évolution	11,51%	5,40 %	13,13 %	4,38 %	10,41 %
Part STAR		13,22 %		12,43 %	
Revenus financiers	426 602	92 903	520 980	98 736	nd
Évolution	25,19%	1,93 %	22,12 %	6,28 %	1,10 %
Part STAR		21,78 %		18,95 %	

[1] Source : FTUSA Rapport annuel 2023

[2] Source 2024 : CGA Statistiques trimestrielles au 31/12/2024

3 - Source : FTUSA, « Rapport annuel 2023 »

02 | Faits marquants de 2024

Amélioration notable de la marge technique non-vie

L'analyse des principaux indicateurs d'activité de notre société fait ressortir ce qui suit :

- **Le bilan** clos au 31 décembre 2024 totalise 1 571,487 MD contre 1 512,488 MD au 31 décembre 2023 avec une augmentation de 3,9 %.
- La situation au 31 décembre 2024 dégage un **bénéfice net** d'impôt de 29,813 MD contre 26,968 MD au 31 décembre de l'exercice précédent.
- Les **primes acquises** s'élèvent à 428,865 MD en 2024 contre 393,115 MD en 2023 en évolution de 9 %.
- Les **charges des sinistres** des affaires directes et acceptées s'élèvent à 319,502 MD en 2024 contre 332,452 MD en 2023, soit une baisse de 3,9 %.
- Des **charges de gestion** en hausse de +20,925 MD (+16,6 %) se situant à 146,788 MD contre 125,863 MD en 2023, dont des frais de fonctionnement de 100,822 MD contre 82,779 MD en 2023 (en hausse de 21,8 %, et représentent 23,5 % des primes acquises contre 21 % en 2023).
- Un montant brut des **placements** inscrits au bilan en progression de +24,501 MD (+2,2 %) avec une enveloppe de 1 154,354 MD contre 1 129,853 MD en 2023.
- Des **revenus financiers** avant prélèvement de la retenue à la source en évolution +1,083 MD (+1,1 %) cumulant une somme de 99,819 MD contre 98,736 MD en 2023.
- Un **taux de rendement** des actifs financiers nets de 9,5 % contre 9,7 % l'année précédente.
- Une **marge de solvabilité** réelle en amélioration continue totalisant 370,710 MD avant résultat de l'exercice contre 359,949 MD en 2023, et représentant 4,2 fois la marge de solvabilité réglementaire.
- Les **engagements techniques** (provisions techniques brutes de recours) ont enregistré une augmentation de 37,016 MD en passant de 952,137 MD en 2023 à 989,154 MD au 31 décembre 2024.
- Des **actifs** admis en représentation en diminution de 11,749 MD pour atteindre un total de 1096,955 MD contre 1108,704 MD en 2023, soit un taux de représentation des engagements techniques de 110,9 % contre 116,4 % en 2023.



La Santé à l'honneur : la santé groupe connaît cette année encore une très belle évolution (+18,9 %), tout comme la vie qui affiche une croissance record (+27,3 %).

2024

activités et résultats

03



Activité technique

Primes acquises

Grâce à une stratégie dynamique et une gestion rigoureuse des risques, la société a réalisé en 2024 un volume de primes acquises 428,865 MD contre 393,115 MD en 2023, soit une hausse de 9 % (+35,75 MD). Cette augmentation reflète l'efficacité de la stratégie de développement adoptée par la société.

Par branche, les primes acquises se répartissent comme suit :

Primes acquises

Branches	en milliers de dinars	Primes acquises	Évolution
		2023	2024
Automobile		195 253	-0,01 %
Groupe Maladie		106 337	18,81 %
Incendie		14 323	1,49 %
Risques techniques & Divers		16 996	28,29 %
Transport & Aviation		15 829	-4,26 %
Acceptations		1 784	-22,90 %
Total Affaires Non Vie		350 521	374 431
Vie		42 594	27,80 %
Total général		393 115	428 865



01 Branche automobile

L'assurance Automobile enregistre une légère baisse, atteignant 195,226 MD contre 195,253 MD en 2023.

Activité technique



02 Assurances des personnes

Les assurances des personnes poursuivent leur croissance avec une augmentation de 21,38 %, atteignant 180,770 MD contre 148,930 MD l'année précédente.

L'assurance Groupe Maladie affiche une progression remarquable de 18,8 %, totalisant 126,336 MD contre 106,337 MD en 2023.

L'assurance Vie affiche une hausse au niveau de ses primes de 27,8 % pour s'établir à 54,434 MD contre 42,594 MD l'année précédente.



03 Branche transport

Les assurances Transport ont subi une légère diminution d'au niveau des primes acquises de 0,675 MD (-4,26 %) en cumulant un total de 15,154 MD contre 15,829 MD en 2023.

L'assurance Transport Maritime enregistre une augmentation de l'ordre de 1,496 MD pour se situer à 9,407 MD contre 7,911 MD en 2023.

L'assurance des risques Aviation affiche une baisse de ses primes de 2,171 MD (-27,42 %), soit un total de 5,747 MD contre 7,918 MD.



04 Assurances dommages aux biens des particuliers et des entreprises

Les assurances dommages aux biens des particuliers et des entreprises (I.R.T.D.) affichent une augmentation des primes de 16 % pour s'établir à 36,339 MD contre 31,319 MD en 2023.

L'assurance des Risques Techniques et Divers enregistre une hausse de 28,29 %, de ses primes en totalisant 21,804 MD contre 16,996 MD l'année précédente.

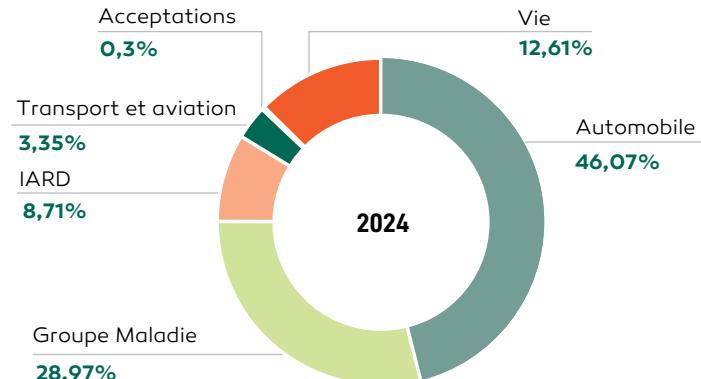
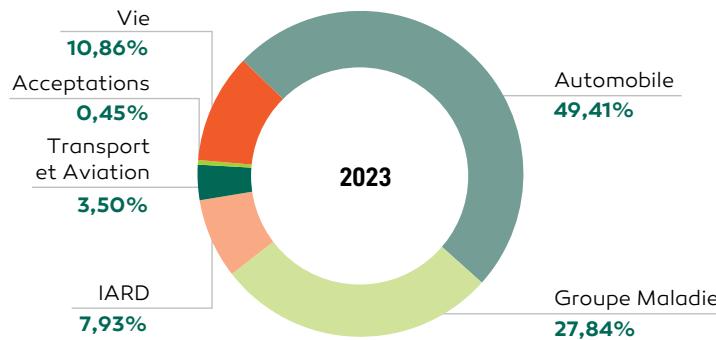
L'assurance des risques Incendie, elle réalise aussi une hausse de 0,213 MD (+1,49 %) de ses primes en s'élevant à 14,535 MD contre 14,323 MD une année auparavant.

Activité technique

05 Structure du portefeuille

L'assurance Vie enregistre une amélioration continue de 1,75 point de sa part dans la structure du portefeuille global et s'établit à 12,61 % contre 10,86 % en 2023.

Structure du Portefeuille/ Chiffre d'Affaires



06 Les charges de sinistres

L'exercice 2024 enregistre une baisse des charges de sinistres de 3,9 % (-12,949 MD) soit un total de l'ordre de 319,502 MD contre 332,452 MD en 2023.

Rapportées aux primes acquises, le total des charges de sinistres représente 74,5 % contre 84,6 % en 2023.

Charges sinistres

Unité : 1000 DT	Charges sinistres		Évolution	S/P
Branches	2023	2024	2024	2024
Automobile	188 459	158 976	-15,64 %	81,43 %
Groupe Maladie	99 880	118 548	18,69 %	93,84 %
Risques Techniques et Divers	20 060	9 777	-51,26 %	67,26 %
Incendie	9 432	6 710	-28,86 %	30,77 %
Transport et Aviation	2 588	2 592	0,16 %	17,10 %
Acceptations	1 033	2 114	104,68 %	153,71 %
Accident de travail	1 092	1 269	16,22 %	0,34 %
Total Non Vie	322 545	299 986	-6,99 %	80,12 %
Vie	9 907	19 516	96,99 %	35,85 %
Total général	332 452	319 502	-3,90 %	74,50 %

Activité technique

Les sinistres réglés

Au terme de l'exercice 2024, le total des sinistres réglés enregistre une augmentation de 8,545 MD (3,32 %) pour atteindre 266,095 MD contre 257,549 MD en 2023.

Tenant compte des autres prestations et frais payés, le total des indemnisations enregistre une hausse de 5,71 % et s'élève à 302,832 MD contre 286,484 MD enregistrées en 2023.

Les sinistres réglés par branche

Unité : 1000 DT	Sinistres réglés		Évolution
Branches	2023	2024	2024
Automobile	139 591	132 828	-4,84 %
Groupe Maladie	90 758	109 608	20,77 %
Incendie, Risques Techniques et Divers	11 183	8 638	-22,76 %
Transport & Aviation	2 372	2 661	12,17 %
A T & Acceptations	919	2 141	133,07 %
Total Non Vie	244 823	255 876	4,51 %
Vie	12 726	10 218	-19,70 %
Total Général	257 549	266 095	3,32 %

Les provisions pour sinistres à payer

Au terme de l'exercice 2024, les provisions pour sinistres à payer (avant recours) s'élèvent à un total de 735,486 MD contre 718,626 MD en 2023 soit une augmentation de l'ordre de 16,86 MD (+2,35 %).

Les provisions pour sinistres à payer par branche

Unité : 1000 DT	Provisions pour Sinistres à Payer		Évolution
Branches	2023	2024	2024
Automobile	562 682	571 234	1,52 %
Groupe Maladie	19 936	21 228	6,48 %
Incendie, Risques Techniques et Divers	69 457	73 101	5,25 %
Transport & Aviation	36 745	34 558	-5,95 %
A T & Acceptations	4 361	4 404	0,99 %
Total Non Vie	693 180	704 525	1,64 %
Vie	25 446	30 961	21,67 %
Total Général	718 626	735 486	2,35 %

07 Résultat des cessions

Le résultat des affaires en réassurance se situe au terme de l'exercice 2024 à -32,111 MD contre -2,758 MD en 2023.

Le taux de cession des primes se situe ainsi à 11,3 % contre 10,1 % en 2023. Les commissions perçues sur les affaires cédées enregistrent une progression de 23,5 % pour atteindre 11,100 MD contre 8,989 MD à fin 2023.

La participation des réassureurs dans les charges sinistres de l'exercice enregistre une baisse de 21,731 MD pour s'établir à 6,61 MD contre 28,341 MD l'année précédente.

Activité technique

Détail par branche



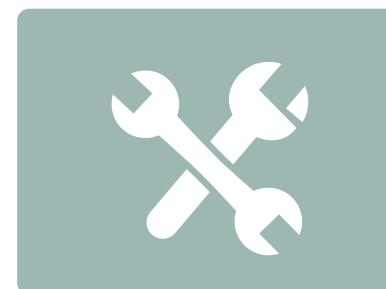
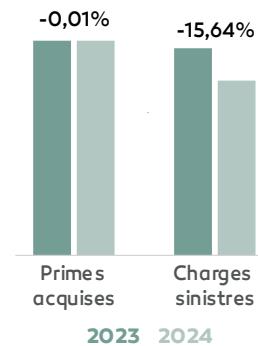
Assurance automobile

Unité : 1000 DT	Exercice		Évolution
Indicateurs d'activité	2023	2024	2024
Primes acquises	195 253	195 226	-0,01 %
Charges sinistres	188 459	158 976	-15,64 %

Au terme de l'exercice 2024, L'assurance Automobile enregistre un total des primes acquises de l'ordre de 195,226 MD contre 195,253 MD à fin 2023.

Les règlements sinistres de la branche s'élèvent à 132,828 MD en 2024 contre 139,591 MD une année auparavant, soit une chute de 4,84 %.

Les provisions pour sinistres à payer, brutes de recours, affichent une légère hausse de 1,52 %, soit un total de 571,234 MD en 2024 contre 562,682 MD au terme de l'année 2023.

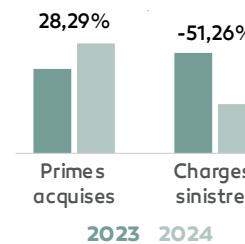


Assurance risques techniques et divers

Unité : 1000 DT	Exercice		Évolution
Indicateurs d'activité	2023	2024	2024
Primes acquises	16 996	21 804	28,29 %
Charges sinistres	20 060	9 777	-51,26 %

Les primes acquises de l'assurance des risques techniques et divers affichent une augmentation significative de 28,3 % en totalisant 21,804 MD au terme de l'exercice 2024 contre 16,996 MD à fin 2023.

L'enveloppe des indemnisations de la branche s'élève à 5,894 MD contre 8,058 MD en 2023, en baisse de 26,86 %.



Les provisions pour sinistres à payer affichent une hausse de 3,19 % et s'établissent à 57,984 MD contre 56,191 MD l'année précédente.

Activité technique

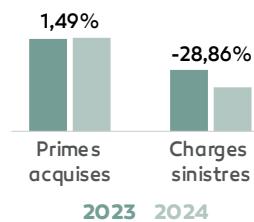
Détail par branche



Assurance Incendie

Unité : 1000 DT	Exercice		Évolution
Indicateurs d'activité	2023	2024	2024
Primes acquises	14 323	14 535	1,49 %
Charges sinistres	9 432	6 710	-28,86 %

L'assurance des risques Incendie enregistre au terme de l'exercice 2024 une augmentation du volume des primes acquises de l'ordre de 1,5 %, se situant ainsi à 14,535 MD contre 14,323 MD l'année précédente.



Les sinistres réglés de la branche enregistrent une diminution de 12,2 % pour atteindre 2,745 MD contre 3,125 MD servis l'année précédente.

Avec un accroissement de 13,96 % en 2024, les provisions pour sinistres à payer totalisent 15,118 MD contre 13,266 MD en 2023.

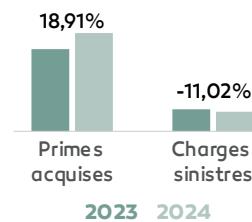


Assurance transport

Unité : 1000 DT	Exercice		Évolution
Indicateurs d'activité	2023	2024	2024
Primes acquises	7 911	9 407	18,91 %
Charges sinistres	2 048	1 823	-11,02 %

L'assurance Transport a enregistré en 2024 un volume des primes acquises en hausse de 18,9 % se situant à 9,407 MD contre 7,911 MD l'année précédente.

Les indemnisations servies au cours de l'exercice affichent une baisse de 1,061 MD pour atteindre un total de 1,139 MD contre 2,2 MD en 2023.



Les provisions pour sinistres à payer (avant recours) enregistrent une baisse de 3 % et totalisent 32,294 MD contre 33,317 MD en 2023.

Activité technique

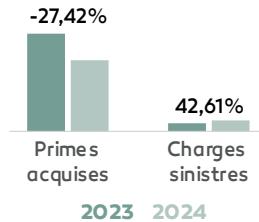
Détail par branche



Assurance aviation

Unité : 1000 DT	Exercice		Évolution
Indicateurs d'activité	2023	2024	2024
Primes acquises	7 919	5 747	-27,42%
Charges sinistres	540	769	42,61%

L'assurance des risques Aviation enregistre une dégradation au niveau des primes acquises de -27,42 % pour s'établir à une enveloppe de 5,747 MD contre 7,919 MD enregistrée en 2023.



Les dépenses sinistres ont fortement augmenté à 1,522 MD contre 0,172 MD l'année précédente en hausse de 1,35 MD.

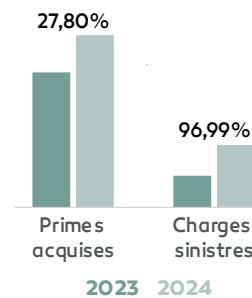
Les provisions pour sinistres à payer ont reculé par rapport à l'année précédente, s'établissant à 2,264 MD contre 3,428 MD en 2023.



Assurance vie

Unité : 1000 DT	Exercice		Évolution
Indicateurs d'activité	2023	2024	2024
Primes acquises	42 594	54 434	27,80 %
Charges sinistres	9 907	19 516	96,99 %

L'assurance Vie enregistre une progression de ses primes émises nettes de 27,8 % pour se situer à 54,434 MD contre 42,594 MD en 2023.



Les dépenses sinistres de la branche affichent une baisse de 19,7 % et s'élèvent à 10,218 MD contre 12,726 MD en 2023.

Les provisions pour sinistres à payer ont augmenté de 21,67 % et cumulent une enveloppe de l'ordre de 30,961 MD contre 25,446 MD en 2023.

Les provisions mathématiques ont évolué de 23,34 % pour s'établir à 111,141 MD contre 90,109 MD en 2023.

Activité technique

Détail par branche



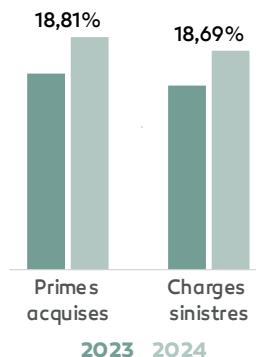
Assurance Groupe Maladie

Unité : 1000 DT	Exercice		Évolution
Indicateurs d'activité	2023	2024	2024
Primes acquises	106 337	126 336	18,81 %
Charges sinistres	99 880	118 548	18,69 %

L'assurance Groupe Maladie enregistre au terme de l'exercice 2024 un accroissement de 18,8 % pour atteindre un total prime de 126,336 MD contre 106,337 MD en 2023.

De même pour les indemnisations de la branche, l'enveloppe servie cumule un total de 109,608 MD contre 90,758 MD en 2023, soit une augmentation de 20,8 %.

Les provisions pour sinistres à payer affichent une hausse de 6,48 % et s'élèvent à 21,228 MD contre 19,936 MD en 2023.

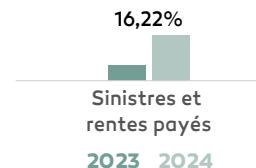


Gestion des dossiers accidents de travail

Unité : 1000 DT	Exercice		Évolution
Indicateurs d'activité	2023	2024	2024
Sinistres et Rentes payés	1 092	1 269	16,20 %

La gestion des dossiers accidents de travail affiche des charges sinistres en évolution de 16,2 %.

Les dépenses sinistres en hausse de 23,3 % à la fin de l'exercice 2024 pour se situer à 0,077 MD contre 0,061 MD l'année précédente.



Les provisions pour sinistres à payer enregistrent une hausse de 8,5 % et s'élèvent à 1,488 MD contre 1,372 MD en 2023.

En outre, les provisions mathématiques des rentes au terme de l'année 2024 diminuent de 5,7 % et s'élèvent à 8,131 MD contre 8,629 MD en 2023.

Activité technique

Détail par branche

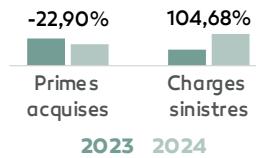


Unité : 1000 DT	Exercice	Évolution	
Indicateurs d'activité	2023	2024	2024
Primes acquises	1 784	1 375	-22,90 %
Charges sinistres	1 033	2 114	104,68 %

Les primes acquises des affaires acceptées ont baissé de 22,9 % pour s'établir à 1,375 MD contre 1,784 MD en 2023.

Les charges sinistres augmentent de 104,7 % allant de 1,033 MD à 2,114 MD :

Les dépenses sinistres affichent une hausse de 104 % pour atteindre la somme de 2,063 MD contre 0,858 MD en 2023.



Les provisions pour sinistres à payer en légère baisse, s'élevant à 2,915 MD, contre 2,988 MD l'année précédente.

Les charges de gestion

Au terme de l'exercice 2024, les charges de gestion cumulent une enveloppe de 146,788 MD, en hausse de 20,925 MD (+16,6 %) par rapport à l'exercice précédent (125,863MD). Elles représentent 34,2 % des primes acquises contre 32 % en 2023.

Les charges de gestion

Unité : 1000 DT	Valeur	Évolution	
Rubrique	2023	2024	2024
Frais de Fonctionnement	82 779	100 822	21,80 %
% / Primes acquises	21,06%	23,51 %	
Commissions Dues	39 219	44 039	12,29 %
% / Primes acquises	9,98%	10,27 %	
Autres Charges	3 865	1 927	-50,14 %
Total Charges de Gestion	125 863	146 788	16,63 %
% / Primes acquises	32,02%	34,23 %	

Les produits financiers

Au terme de l'exercice 2024, les placements financiers totalisent 1 128,671 MD contre 1 091,750 MD en 2023, soit une enveloppe additionnelle de 36,921 MD (+3,38 %).

De même pour les revenus financiers avant prélèvement de la retenue à la source, ils enregistrent une augmentation de 1,1 % pour se situer à 99,819 MD contre 98,736 MD en 2023. Le taux de rendement s'établit ainsi à 9,5 %.

Les revenus financiers

Unité : 1000 DT	Valeur	Évolution	
Type de Placement	2023	2024	2024
Revenus des Place. M.L. Terme	53 533	59 844	11,79%
Revenus des Place. C. Terme	41 536	34 995	-15,75%
Autres Revenus	3 667	4 980	-35,80%
Total des Revenus	98 736	99 819	1,10%

Résultats de l'activité

Au 31 décembre 2024, les comptes sont soldés à un résultat technique après réassurance de l'ordre de 14,306 MD contre 7,430 MD en 2023.

Le résultat net de l'exercice enregistre une progression de 2,845 MD, soit 29,813 MD contre 26,968 MD en 2023.

Les résultats de l'exercice

Unité 1000 DT	2023	2024	Evolution
Techniques Avant Réassurance	10 188	46 416	355,61 %
Non Vie	-10 634	31 233	-393,69 %
Vie	20 822	15 184	-27,08 %
Résultat de la réassurance	-2 758	-32 111	1064,35 %
Résultat Technique après réassurance	7 430	14 306	92,55 %
RESULTAT NET	26 968	29 813	10,55 %

Ratios de gestion prudentielle

Engagements techniques et actifs de représentation

Les engagements techniques

Unité : 1000 DT	Valeur	Évolution
	2023	2024
Engagements techniques	952 137	989 154
Dont provisions pour sinistres à payer	718 626	735 486
		3,89 %
		2,35 %

Les engagements techniques de la société affichent une hausse de 37,017 MD (+3,89 %) en 2024 et s'établissent à 989,154 MD contre 952,137 MD l'année précédente. Cette hausse est générée par l'augmentation des provisions pour sinistres non-vie de 11,155 MD et des provisions pour sinistres vie de +5,515 MD.

Les représentations

Unité : 1000 DT	Valeur	Évolution
	2023	2024
Total des représentations nettes	1 108 704	1 096 955
		-1,06 %
Taux de représentation	116,4%	110,9 %

Les actifs admis en représentation des engagements techniques

cumulent une enveloppe de 1 096,955 MD en 2024 contre 1 108,704 MD enregistrés l'année précédente, en diminution de 1,06 %.

Le taux de représentation est ainsi de 110,9 % en 2024 contre 116,4 % l'année précédente

Marge de solvabilité

Marge de solvabilité

Unité : 1000 DT	2023	2024
Marge de solvabilité réelle (avant résultat)	359 949	370 710
Marge de solvabilité réglementaire	79 757	87 959
Besoin / Excédent de marge	280 192	282 751

Au terme de l'année 2024, la société affiche une amélioration de sa marge de solvabilité réelle de 10,761 MD supplémentaire et s'établit à 370,710 MD, avant résultat de l'exercice, contre 359,949 MD en 2023 et représente 4,2 fois la marge de solvabilité réglementaire exigée contre 4,5 fois en 2023. L'excédent enregistré en 2023 est de 282,751 MD contre 280,192 MD en 2023.

2024

04

Les états financiers individuels



Bilan | Actif au 31 | 12 | 2024

	ACTIF	au 31/12/2024			au 31/12/2023
		brut	amort. et provisions	net	net
AC1	Actifs incorporels	26 312 155	17 468 053	8 844 102	8 469 115
AC12	Concessions, brevets, licences, marques	26 312 155	17 468 093	8 844 062	8 469 115
AC13	Fonds commercial	0			
AC2	Actifs corporels d'exploitation	24 256 477	20 034 228	4 222 248	4 718 869
AC21	Installations techniques et machines	20 511 357	16 696 270	3 815 088	4 168 856
AC22	Autres installations, outillage et mobilier	3 745 119	3 337 959	407 161	550 013
AC3	Placements	1 154 353 555	41 583 057	1 112 770 498	1 089 120 083
AC31	Terrains et constructions	60 419 101	6 282 526	54 136 575	52 464 188
AC311	Terrains et constructions d'exploitation	16 750 492	4 257 010	12 493 482	12 022 564
AC312	Terrains et constructions hors exploitation	43 668 608	2 025 515	41 643 093	40 441 624
AC32	Placements dans les entreprises liées et participations	196 459 238	26 795 373	169 663 864	144 612 976
AC322	Bons et obligations émis par les entreprises liées et créances	53 000 000		53 000 000	53 000 000
AC323	Parts dans les entreprises avec un lien de participation	143 459 238	26 795 373	116 663 864	91 612 976
AC33	Autres placements financiers	892 808 257	8 505 158	884 303 099	887 211 484
AC331	Actions, autres titres à revenu variable	41 320 236	6 817 956	34 502 279	24 826 717
AC332	Obligations et autres titres à revenu fixe	825 577 275	650 502	824 926 773	843 790 450
AC334	Autres prêts	15 298 325	28 976	15 269 349	14 457 482
AC336	Autres	10 612 422	1 007 724	9 604 697	4 136 836
AC34	Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	4 666 960	0	4 666 960	4 831 434
AC5	Part des réassureurs dans les provisions techniques	94 158 378	0	94 158 378	97 088 396
AC510	Provision pour primes non acquises	12 618 499		12 618 499	12 864 135
AC530	Provision pour sinistres (vie)	572 719		572 719	683 122
AC531	Provision pour sinistres (non-vie)	78 171 671		78 171 671	79 904 166
AC541	Provision pour participation aux bénéfices et ristournes (non-vie)	2 795 490		2 795 490	3 636 973
AC6	Créances	328 332 707	74 793 508	253 539 199	232 585 525
AC61	Créances nées d'opérations d'assurance directe	245 994 397	65 674 856	180 319 541	158 351 530
AC611	Primes acquises et non émises	19 225 180	0	19 225 180	19 406 645
AC612	Autres créances nées d'opération d'assurance directe	177 547 783	59 077 392	118 470 391	102 258 869
AC613	Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance	49 221 434	6 597 464	42 623 970	36 686 016
AC62	Créances nées d'opérations de réassurance	12 060 160	6 797 907	5 262 253	13 365 834
AC63	Autres créances	70 278 150	2 320 744	67 957 406	60 868 161
AC631	Personnel	1 850 533	52 995	1 797 538	1 009 362
AC632	Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	63 057 490		63 057 490	57 717 024
AC633	Débiteurs divers	5 370 127	2 267 749	3 102 378	2 141 775
AC64	Créances sur ressources spéciales				
AC7	Autres éléments d'actif	98 789 109	488 125	98 300 984	80 506 200
AC71	Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse	28 180 945	488 125	27 692 820	7 946 182
AC72	Charges reportées	20 434 444		20 434 444	19 414 944
AC721	Frais d'acquisition reportés	20 434 444		20 434 444	19 414 944
AC722	Autres charges à répartir	0		0	0
AC73	Comptes de régularisation Actif	48 195 349		48 195 349	51 125 966
AC731	Intérêts et loyers acquis non échus	46 436 016		46 436 016	49 476 381
AC732	Estimations de réassurance	403 447		403 447	403 447
AC733	Autres comptes de régularisation	1 355 886		1 355 886	1 246 137
AC74	Écart de conversion	1 978 371		1 978 371	2 019 108
	Total de l'actif	1 726 202 381		1 543 67 011	1 571 835 370
					1 512 488 187

(chiffres arrondis en dinar)

Bilan | Passif au 31 | 12 | 2024

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF		31/12/2024	31/12/2023
CAPITAUX PROPRES			
CP1	Capital social ou fonds équivalent	23 076 930	23 076 930
CP2	Réserves et primes liées au capital	172 593 560	171 869 110
CP3	Rachat d'actions propres	0	0
CP4	Autres capitaux propres	1 926 258	1 926 258
CP5	Résultat reporté	202 487 989	191 351 866
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice		400 084 737	388 224 164
CP6	Résultat de l'exercice	29 813 006	26 967 666
Total capitaux propres avant affectation		429 897 743	415 191 830
PASSIF			
PA2	Provisions pour autres risques et charges	15 634 483	16 227 091
PA23	Autres provisions	15 634 483	16 227 091
PA3	Provisions techniques brutes	981 457 298	944 630 673
PA310	Provision pour primes non acquises	110 249 254	107 904 789
PA320	Provision d'assurance vie	111 141 143	90 108 553
PA330	Provision pour sinistres (vie)	30 960 970	25 445 900
PA331	Provision pour sinistres (non-vie)	696 829 163	685 673 614
PA340	Provisions pour participations aux bénéfices et ristournes (vie)	1 775 055	1 268 275
PA341	Provisions pour participations aux bénéfices et ristournes (non-vie)	10 903 669	11 444 786
PA350	Provision pour égalisation et équilibrage	597 504	0
PA360	Autres provisions techniques (vie)	0	0
PA361	Autres provisions techniques (non-vie)	19 000 539	22 784 755
PA5	Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires	31 306 592	33 597 035
PA6	Autres dettes	81 954 580	68 847 267
PA61	Dettes nées d'opérations d'assurance directe	25 561 476	25 845 953
PA62	Dettes nées d'opérations de réassurance	17 511 469	9 617 398
PA63	Autres dettes	38 881 636	33 383 915
PA631	Dépôts et cautionnements reçus	5 892 625	6 026 864
PA632	Personnel	10 397 388	8 077 158
PA633	État, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	10 733 873	9 244 459
PA634	Créditeurs divers	11 857 749	10 035 435
PA7	Autres passifs	31 584 674	33 994 291
PA71	Comptes de régularisation Passif	28 069 557	30 431 435
PA710	Report de commissions reçues des réassureurs	2 610 133	2 054 272
PA711	Estimations de réassurance	0	0
PA712	Autres comptes de régularisation Passif	25 459 424	28 377 163
PA72	Écart de conversion	3 515 116	3 562 856
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DU PASSIF		1 571 835 370	1 512 488 187

(chiffres arrondis en dinar)

État de résultat au 31 | 12 | 2024

			31/12/2024	31/12/2023
RTNV	Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non-vie		.+/-	133 141
RTV	Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie		.+/-	14 438 937
				20 152 822
PRNT1	Produits des placements (assurance et/ou réassurance non-vie)			94 789 150
PRNT11	Revenus des placements		+	88 785 947
PRNT12	Produits des autres placements			88 688 975
PRNT13	Reprise de corrections de valeur sur placements		+	2 640 393
PRNT14	Profits provenant de la réalisation des placements		+	559 703
				3 362 810
				11 242 506
CHNT1	Charges des placements (assurance et/ou réassurance non-vie)			6 712 440
CHNT11	Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêt		-	2 657 556
CHNT12	Correction de valeur sur placements		-	1 950 759
CHNT13	Pertes provenant de la réalisation des placements		-	4 130 483
				632 264
				834 372
CHNT2	Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie		-	59 568 432
				63 701 113
PRNT2	Autres produits non techniques		+	3 875 477
				14 253 346
CHNT3	Autres charges non techniques		-	3 843 848
				12 542 858
	Résultat provenant des activités ordinaires			42 822 655
				39 014 770
CHNT4	Impôts sur le résultat		-	10 785 200
				10 811 500
	Résultat provenant des activités ordinaires après impôts			32 037 455
				28 203 270
PRNT4	Gains extraordinaires		+	
CHNT5	Pertes extraordinaires		-	2 224 449
				1 235 605
	Résultat extraordinaire			2 224 449
				-1 235 605
	Résultat net de l'exercice			29 813 006
				26 967 666
CHNT6/ PRNT5	Effet des modifications comptables (nets d'impôt)			
	Résultat net de l'exercice après modifications comptables			29 813 006
				26 967 666

(chiffres arrondis en dinar)

État de résultat technique de l'assurance vie au 31/12/2024

			Opérations brutes 31/12/2024	Cessions et/ou rétrocessions 31/12/2024	Opérations nettes 31/12/2024	Opérations nettes 31/12/2023
PRV1	Primes					
PRV11	Primes émises et acceptées	+	54 434 452	3 053 263	51 381 189	40 806 657
PRV2	Produits de placements					
PRV21	Revenus des placements	+	11 033 082	0	11 033 082	10 046 862
PRV22	Produits des autres placements	+				
PRV23	Reprise de corrections de valeur sur placements	+				
PRV24	Profits provenant de la réalisation des placements et de change	+	220 488	0	220 488	220 751
PRV4	Autres produits techniques	+				1 247
CHV1	Charge de sinistres		19 516 334	-2 258 456	17 257 878	8 789 365
CHV11	Montants payés	-	14 001 264	-2 368 860	11 632 404	12 592 392
CHV12	Variation de la provision pour sinistres	.+/-	5 515 070	110 403	5 625 473	-3 803 027
CHV2	Variation des autres provisions techniques		21 630 094	0	21 630 094	12 958 907
CHV21	Provision d'assurance vie	.+/-	21 630 094		21 630 094	12 958 907
CHV3	Participation aux bénéfices et ristournes		506 780		506 780	667 948
CHV4	Frais d'exploitation		7 800 264	50 025	7 750 239	7 687 957
CHV41	Frais d'acquisition	-	6 699 527		6 699 527	6 663 049
CHV42	Variation du montant des frais d'acquisition reportés	.+/-	0		0	0
CHV43	Frais d'administration	-	1 100 737		1 100 737	1 024 909
CHV44	commissions reçues des réassureurs	+	0	50 025	50 025	0
CHV5	Autres charges techniques	-	986 857		986 857	763 341
CHV9	Charges de placements		63 974	0	63 974	55 178
CHV91	Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêt	-	63 974		63 974	55 178
CHV92	Correction de valeur sur placements	-	0		0	0
CHV93	Pertes provenant de la réalisation des placements	-	0		0	0
CHV10	Moins-values non réalisées sur placements	-	0		0	0
CHNT2	Produits de placements alloués, transférés à l'état de résultat	-				
RTV	Sous-total (résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie)		15 183 719	744 782	14 438 937	20 152 822

(chiffres arrondis en dinar)

État de résultat technique de l'assurance non vie

au 31 | 12 | 2024

		Notes	Opérations brutes 31/12/2024	Cessions et/ou rétrocessions 31/12/2024	Opérations nettes 31/12/2024	Opérations nettes 31/12/2023
PRNV1	Primes acquises		374 430 627	46 129 514	328 301 113	311 192 818
PRNV11	Primes émises et acceptées	+	376 775 092	45 883 877	330 891 215	308 368 379
PRNV12	Variation de la provision pour primes non acquises	.+/-	-2 344 465	245 637	-2 590 102	2 824 439
PRNT3	Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat	+	59 591 480	0	59 591 480	63 701 113
PRNV2	Autres produits techniques	+	380 700		380 700	459 081
CHNV1	Charge de sinistres		299 985 902	-4 352 029	295 633 873	295 321 818
CHNV11	Montants payés	-	288 830 353	-6 084 525	282 745 828	262 931 046
CHNV12	Variation de la provision pour sinistres	.+/-	11 155 549	1 732 496	12 888 044	32 390 772
CHNV2	Variation des autres provisions techniques	.+/-	-3 784 216	0	-3 784 216	4 019 947
CHNV3	Participation aux bénéfices et ristournes		5 176 860	-638 250	5 815 110	8 756 999
CHNV4	Frais d'exploitation		86 998 018	11 049 964	75 948 053	68 334 336
CHNV41	Frais d'acquisition	-	61 649 238	0	61 649 238	55 048 563
CHNV42	Variation du montant des frais d'acquisition reportés	.+/-	-1 019 500	0	-1 019 500	-1 074 472
CHNV43	Frais d'administration	-	26 368 280	0	26 368 280	23 349 005
CHNV44	commissions reçues des réassureurs	+	0	11 049 964	11 049 964	8 988 760
CHNV5	Autres charges techniques	-	14 793 615	0	14 793 615	11 642 908
CHNV6	Variation de la provision pour égalisation et équilibrage	.+/-	0	0	0	0
RTNV	résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie	.+/-	31 232 629	31 365 770	-133 141	-12 722 996

(chiffres arrondis en dinar)

État de flux de trésorerie

au 31/12/2024

Désignation	AU 31/12/2024	AU 31/12/2023
Flux de trésorerie liés à l'exploitation	62 609 251	17 749 111
Encaissements des primes reçues des assurés	453 747 035	422 491 865
Sommes versées pour paiement des sinistres	-269 069 685	-252 643 201
Encaissements des primes reçues (acceptation)	179 805	2 907 291
Sommes versées pour paiement des sinistres (acceptation)	-1 554 480	-969 464
Commissions versées sur les acceptations	-31 466	-728 618
Décaissements des primes pour les cessions	-35 261 099	-41 689 122
Encaissements des sinistres pour les cessions	10 370 531	10 851 815
Commissions reçues sur les acceptations	7 684 798	9 418 369
Commissions versées aux intermédiaires	-46 697 347	-41 085 779
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-46 763 004	-38 670 113
Variation des dépôts auprès des cédantes		39 362
Variation des espèces reçues des cessionnaires	2 934 281	6 098 975
Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	-82 822 333	-74 081 733
Encaissements liés à la cession de placements financiers	88 513 223	30 507 569
Taxes et impôts versés au trésor	-89 132 206	-79 505 291
Produits financiers reçus	102 098 042	94 665 575
Autres mouvements	-31 586 846	-29 858 390
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-27 744 886	-1 383 969
Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-2 882 831	-5 805 572
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	27 887	600 957
Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinés à l'exploitation	0	0
Encaissements provenant de la cession de terrains et constructions destinés à l'exploitation	10 000	716 000
Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec lien de participation	-24 899 943	-947 677
Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec lien de participation	4 052 322	
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	-14 830 695	-14 258 000
Encaissements suite à l'émission d'actions		
Dividendes et autres distributions	-14 830 695	-14 258 000
Variation de trésorerie	20 033 670	2 107 141
Trésorerie au début de l'exercice	8 147 274	6 040 134
Trésorerie à la clôture de l'exercice	28 180 945	8 147 276

(chiffres arrondis en dinar)

Tableau des engagements reçus et donnés au 31/12/2024

Désignation	Au 31/12/2024	Au 31/12/2023
Engagements reçus	7 808 852	7 839 216
Cautions reçues	3 462 852	3 676 216
Cautions agents généraux	4 346 000	4 163 000
Engagements donnés	47 985 745	6 464 053
Cautions données	7 652 945	6 131 253
Titres et actifs acquis avec engagement de revente	332 800	332 800
Autres	40 000 000	

(chiffres arrondis en dinar)

Rapport des commissaires aux comptes

Rapport général sur les états financiers individuels clos au 31 I 12 I 2024

Mesdames et messieurs les actionnaires
de la Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances « STAR »

I — RAPPORT SUR L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale ordinaire, nous avons effectué l'audit des États Financiers la Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances « STAR », qui comprennent le bilan arrêté au 31 décembre 2024, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces États Financiers font ressortir des capitaux propres positifs de **429 897 743 Dinars**, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à **29 813 006 Dinars**.

À notre avis, les États Financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2024 ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des États Financiers » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des États Financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Rapport des commissaires aux comptes

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons estimé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport

a. Évaluation des provisions techniques

Description du point clé de l'audit

Au 31 décembre 2024, les provisions techniques brutes totalisent un montant de 981 457 298 dinars au regard d'un total bilan de 1 571 835 370 dinars, ce qui représente 62% de ce dernier.

La composition détaillée de ces provisions est présentée au niveau de la note « PA3- Provisions Techniques brutes ».

Nous avons considéré que la comptabilisation de ces provisions est un point clé de l'audit en raison de leur importance significative par rapport au total bilan de la compagnie, de leur évaluation, le plus souvent basée sur des hypothèses, des estimations ou des appréciations comme indiqué dans la note « 4.9 Provisions Techniques » des états financiers et de l'influence qu'ils peuvent représenter dans l'appréciation du respect des deux ratios réglementaires de la Compagnie

Réponses d'audit apportées

Notre approche d'audit a été basée sur les informations qui nous ont été communiquées par la Direction et nécessaires pour la prise de connaissance et l'évaluation des procédures mises en place par la Compagnie pour l'évaluation et la présentation des provisions techniques.

Dans ce cadre, nos travaux ont consisté à :

- Évaluer le contrôle interne régissant le processus d'estimation des provisions techniques afin de s'assurer de la bonne conception et l'efficacité opérationnelle des contrôles clés.
- Apprécier le respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la Compagnie en matière des provisions techniques notamment l'arrêté du Ministre de Finance du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation tel qu'il a été modifié par l'arrêté du Ministre des Finances du 28 mars 2005 et aux dispositions de la NCT 29 « Les provisions techniques dans les entreprises d'assurances et / ou de réassurance ».

Rapport des commissaires aux comptes

- Apprécier le caractère raisonnable et approprié des hypothèses retenues par la Compagnie pour l'évaluation de ses engagements futurs.
- Faire appel à un actuaire inscrit sur le registre tenu par la Fédération Tunisienne des Sociétés d'Assurances ayant fait l'objet d'une acceptation préalable par le CGA afin d'évaluer les provisions techniques non-vie et vie de la Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances « STAR ».
- S'assurer de l'exhaustivité et de l'exactitude des provisions techniques ainsi que le bien fondé des méthodes d'évaluation appliquées par la compagnie, moyennant, entre autres, le recours aux travaux d'un actuaire.
- Analyser les tendances et corroborer les estimations moyennant le rapprochement entre les estimations historiques et les réalisations de la compagnie.

Par ailleurs, nous avons également apprécié le caractère approprié des informations présentées dans les notes aux états financiers « PA3 Provisions techniques brutes » et « 4.9 Provisions techniques » relatives à la composition des provisions techniques et les modalités de leur évaluation.

b. Évaluation des Placements

Description du point clé de l'audit

Du fait de l'inversion de leur cycle de production, les Compagnies d'assurance sont tenues d'estimer les engagements contractuels qu'elles seront amenées à honorer et constituer des provisions techniques à due concurrence. À ce titre, les Compagnies d'assurance doivent constituer des placements pour un montant au moins égal aux provisions techniques.

Les placements sont évalués conformément à l'arrêté du ministre des Finances du 28 mars 2005, modifiant l'arrêté du ministre des Finances du 27 Février 2001 fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation et comme décrit dans la note aux états financiers « 4-2 Placements ».

Au 31 Décembre 2024, l'encours des placements s'élève à un montant brut de 1 154 353 555 dinars, les amortissements et les provisions y relatifs s'élèvent à 41 583 058 dinars, soit un montant net de 1 112 770 497 dinars, représentant 71% du total bilan.

Compte tenu de l'importance des placements par rapport au total bilan de la Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances « STAR », nous avons considéré l'évaluation des placements comme une question clé dans notre audit.

Rapport des commissaires aux comptes

Réponses d'audit apportées

L'essentiel de nos travaux d'audit des placements financiers a consisté en la mise en œuvre des diligences suivantes :

- L'évaluation du contrôle interne régissant le processus d'évaluation des placements financiers afin de s'assurer de la bonne conception et l'efficacité opérationnelle des contrôles clés.
- La vérification de la prise en compte et de l'évaluation des placements conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre des finances du 27 Février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation tel qu'il a été modifié par l'arrêté du Ministre des Finances du 28 Mars 2005 et aux dispositions de la NC 31 « Les placements dans les entreprises d'assurance et / ou de réassurance ».
- L'examen des informations données par la Direction sur l'activité et les perspectives envisageables ainsi que les critères et les hypothèses retenues pour déterminer les valeurs d'usage des différents titres de participations et les provisions qui en résultent.

Les questions clés de l'audit ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

Rapport du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les États Financiers ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les États Financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les États Financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Rapport des commissaires aux comptes

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des États Financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'États Financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des États Financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle. Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les États Financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des États Financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les États Financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;

Rapport des commissaires aux comptes

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les États Financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport.

- Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des États Financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les États Financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II— RAPPORT RELATIF AUX OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne support de l'établissement des États Financiers. À ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et

Rapport des commissaires aux comptes

de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que de la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience, incombe à la Direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous avons relevé certaines insuffisances qui ont été consignées dans nos rapports sur l'évaluation du système de contrôle interne et du système d'information communiqués à la Compagnie.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimé nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances « STAR » avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 02 avril 2025

Les commissaires aux comptes

ECC MAZARS

Mohamed Hédi KAMMOUN

La Générale d'Audit et Conseil

Selma LANGAR

Rapport spécial sur les états financiers individuels clos au 31 I 12 I 2024

Mesdames et Messieurs les actionnaires, de la Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances « STAR »

En application des dispositions de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A. CONVENTIONS ET OPÉRATIONS NOUVELLEMENT RÉALISÉES (AUTRES QUE LES RÉMUNÉRATIONS DES DIRIGEANTS) :

- La STAR a souscrit en 2024 la totalité des nouveaux titres émis par la société « La Lyre immobilière » dans le cadre de l'augmentation de son capital par l'émission de 128 433 nouvelles actions d'une Valeur Nominale de 10 dinars. La souscription a été faite par apport en nature d'un terrain sis à l'angle Rue Ghandi et Rue Jean Jaurès objet de titre foncier N° 93322 Tunis évalué par un commissaire aux apports, désigné par ordonnance sur requête du président du tribunal de première instance de Tunis daté du 27/12/2023 N° 3750 à 1 284 331 Dinars.
- La Compagnie a conclu, en 2024, avec sa filiale l'Institut Africain des Assurances « IAA » une convention de détachement de personnel. Le montant des prestations facturées par la STAR au titre de l'exercice 2024 s'élève à 91 645 dinars.

Rapport des commissaires aux comptes

- La STAR a signé, en 2024, une convention de collaboration avec l’Institut Africain des Assurances « IAA » en matière de formation professionnelle. La charge totale relative à l’exercice 2024 s’élève à 295 166 Dinars TTC.

B. OPÉRATIONS RÉALISÉES RELATIVES À DES CONVENTIONS ANTÉRIEURES

En application de l’article 200 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons été informés que l’exécution des conventions et engagements suivants, approuvées au cours des exercices antérieurs, s’est poursuivie durant l’exercice en cours :

- La location par la STAR en 2023 d’un immeuble « la Lyre one » sis à Rue de Palestine cité des affaires Kheireddine La Goulette auprès de sa filiale « La Lyre immobilière » afin de l’utiliser comme son nouveau siège social pour un montant annuel de 3 028 000 dinars hors taxes. Ce loyer est sujet à augmentation automatique de 5% par an. La charge de l’exercice 2024 s’élève à 3 065 854 dinars.
- La location par La STAR de trois voitures de tourisme auprès de la société « La Lyre Immobilière » pour un montant total mensuel de 3 900 Dinars hors taxes. Le contrat de location permet à « La Lyre Immobilière » de mettre à la disposition de la STAR trois voitures pour une période de cinq ans. Le loyer réglé en 2024 est d’un montant de 46 800 dinars.
- La convention de gestion de l’actionnariat conclue avec la STB ayant pour objet la réalisation des services financiers des titres émis et à émettre par la STAR et l’accomplissement des formalités relatives aux modifications apportées au capital social de la STAR. La rémunération annuelle de la STB au titre de l’exercice 2024 s’élève à 11 000 dinars Hors TVA.
- La convention de bancassurance conclue avec la STB ayant générée un montant de commission brute de 5 018 285 dinars au titre de l’exercice 2024.
- La participation de Groupama Assurances Mutuelles aux traités « Incendie » avec une part de 20% aux mêmes conditions financières que les autres réassureurs suiveurs. Il est à signaler que Groupama Assurances Mutuelles, société mère de Groupama Holding Filiales et Participations, a intégré le programme de réassurance conventionnelle de la STAR à partir du 1er janvier 2019 en tant que suiveur. Le détail des principales composantes des comptes techniques du Groupama Assurances Mutuelles établis en 2023 se présente comme suit :
 - Les primes cédées s’élèvent à 2 040 321 dinars,
 - La part des réassureurs dans les règlements des sinistres s’élève à 469 727 dinars,
 - Les commissions reçues s’élèvent à 706 002 dinars.

Rapport des commissaires aux comptes

Par ailleurs, le compte courant réassureur « GROUPAMA » présente un solde comptable créditeur de 188 646 dinars à la date du 31/12/2024.

- La Société Tunisienne d'Assurance et de Réassurance « STAR » a conclu, en 2021, avec la société « La Lyre immobilière » trois conventions de détachement de personnel. Le montant des prestations facturées par la Société Tunisienne d'Assurance et de Réassurance « STAR » au titre de l'exercice 2024 s'élève à 366 984 dinars hors taxe.
- Conformément à la note commune n°22 /2013 relative à la répartition des charges communes entre les sociétés d'un même groupe, la Société Tunisienne d'Assurance et de Réassurance « STAR » a conclu, en 2021, avec la société « La Lyre immobilière une convention de refacturation pour encadrer la répartition des charges. Le montant refacturé par la « STAR » en 2024 s'élève à 41 340 dinars.
- La STAR a souscrit en 2022 la totalité des titres participatifs émis par la société « La Lyre immobilière ». Les caractéristiques financières de cette émission se présentent comme suit :

Nature	Titres de créance
Cadre juridique	Articles de 368 à 374 du Code des Sociétés Commerciales
Montant	40 000 000 dinars divisés en 4 000 000 titres participatifs d'une valeur nominale de 10 dinars
Durée	17 ans
Taux d'intérêt	Fixe : 0,5 % Variable : 5 % de l'excédent brut d'exploitation (si supérieur à zéro)
Souscription	Réservée à l'actionnaire la « STAR assurances »
Remboursement	Sera effectué à la fin du 17e anniversaire de la date de clôture des souscriptions.

Les produits constatés en 2024 au titre de cette opération s'élèvent à 200 000 dinars.

- En 2022, la STAR a souscrit la totalité des titres participatifs, également, émis par la société « La Lyre immobilière ». Les caractéristiques financières de cette deuxième émission se présentent comme suit :

Rapport des commissaires aux comptes

Nature	Titres de créance
Cadre juridique	Articles de 368 à 374 du Code des Sociétés Commerciales
Montant	13 000 000 dinars divisés en 1300 000 titres participatifs d'une valeur nominale de 10 dinars.
Durée	17 ans
Taux d'intérêt	Fixe : 0,5 % Variable : 5 % de l'excédent brut d'exploitation (si supérieur à zéro) <i>Le calcul de ladite rémunération sera confondu et non cumulé avec la rémunération de l'émission des titres participatifs d'un montant de 40MD.</i>
Souscription	Réservée à l'actionnaire la « STAR assurances »
Remboursement	Sera effectué à la fin du 17e anniversaire de la date de clôture des souscriptions.

Les produits constatés en 2024 au titre de cette opération s'élèvent à 65 000 dinars.

C. OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS VIS-À-VIS DES DIRIGEANTS

C1. Les obligations et engagements de la Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances « STAR » envers ses dirigeants, tels que visés article 200 (nouveau) II§5 du code des sociétés commerciales et fixés par le conseil d'administration réuni en date du 29 août 2017 se détaillent comme suit :

Le Directeur général a bénéficié des salaires et des avantages suivants :

- a — Un salaire mensuel qui se détaille comme suit :
 - Salaire net mensuel de 11 500 dinars
 - Cotisation sociale à la charge de l'employé 2 043 dinars
 - Une retenue sur impôts sur le revenu de 6 392 dinars
 - Charges sociales patronales de 5 117 dinars
- b — Prime d'intéressement au titre de l'année 2023 et servie en 2024 :
 - Prime d'intéressement nette de 69 569 dinars.
 - Une retenue sur impôts sur le revenu de 38 290 dinars.
 - Charges sociales patronales de 26 701 dinars.
- c — Les avantages en nature suivants :
 - Une voiture de fonction ;
 - 500 litres de carburant par mois ;
 - La prise en charge des frais de téléphone pour un montant de 1 427 DT.

Rapport des commissaires aux comptes

C2. Les obligations et engagements de la Société « Tunisienne d'Assurances et de Réassurances « STAR » envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers, arrêtés au 31 décembre 2024, se présentent comme suit :

	Président du Conseil d'administration		Directeur général	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2024	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2024
Avantages à court terme	25 800		475 197	-
Avantages postérieurs à l'emploi	-	-	-	-
Indemnités de fin de contrat de travail	-	-	-	-
Paiements en actions	-	-	-	-
TOTAL	25 800		475 197	-

(*) charges sociales et fiscales comprises

Le président du conseil a bénéficié des avantages suivants :

- Une enveloppe mensuelle brute de 2 000 dinars a été servie en 2024.
- Un forfait téléphonique de 150 dinars par mois.

L'Assemblée Générale Ordinaire du 30 Avril 2024 a fixé les jetons de présence à un montant forfaitaire annuel de 8 000 dinars par administrateur, par membre du comité permanent d'audit, par membre du comité financier du pilotage, par membre du comité de gestion des risques et par membre de comité de rémunération.

Le montant brut comptabilisé à ce titre s'élève respectivement à 96 000 dinars pour les jetons de présence et 58 000 dinars pour les rémunérations des autres comités.

Par ailleurs, en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions à l'exception des opérations et transactions entrant dans le cadre de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 02 avril 2025

Les commissaires aux comptes

ECC MAZARS

Mohamed Hédi KAMMOUN

La Générale d'Audit et Conseil

Selma LANGAR

Notes annexes

aux états financiers au 31 décembre 2024



Activité et résultats

Évolution de la société et de ses performances au cours des 5 dernières années

Nature des indicateurs	2020	2021	2022	2023	2024
1- Situation financière					
Capital social*	23 077	23 077	23 077	23 077	23 077
Autres capitaux propres*	342 336	356 566	379 788	392 115	406 821
2- Opérations et Résultat					
Chiffre d'affaires*	361 394	368 162	386 271	388 871	431 210
Produits de placements nets*	65 935	77 680	101 477	103 788	99 266
Provisions techniques*	836 396	857 073	901 287	968 364	1 004 788
Résultat net*	16 398	21 056	31 905	26 968	29 813
3- Effectif	593	569	552	536	512

* en milliers de dinars

Prévisions de l'année 2025

Indicateurs (en Millions de Dinars)	Prévision 2025	Évolution prévue	Observations
Activité Technique			
Primes émises nettes	460,700	7,9 %	
Charges Sinistres	296,860	4,3 %	
Charges de Gestion	155,337	9,1 %	34,2 % des primes acquises prévues
Activité financière			
Les Placements financiers	1129,549	-0,9 %	
Les Revenus financiers	106,191	9,7 %	

Évolution prévisible et perspectives d'avenir

Afin de poursuivre la croissance rentable de la STAR, avec une meilleure satisfaction des clients, les efforts à déployer porteront sur :

- Renforcement des partenariats existants & prospection de nouveaux
- Mise en place d'un programme de dynamisation du réseau commercial, et optimisation de la stratégie marketing (segmentation des clients etc.)
- La poursuite de l'exécution de la feuille de route concernant la mise en place des projets de modernisation des processus de gestion et de digitalisation

Activité et résultats

Les événements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport a été établi

Aucun événement important n'est survenu après la clôture de l'exercice.

Les changements des méthodes d'élaboration et de présentation des États financiers

Les méthodes d'évaluation adoptées pour l'arrêté des comptes de l'exercice 2024 n'ont pas connu de changement par rapport à celles retenues pour l'arrêté des comptes du 2023.

Note sur l'application des normes internationales d'information financière(IFRS)

Malgré l'absence d'un cadre réglementaire pour l'application des normes IFSR en Tunisie, la STAR continue de produire en interne des états financiers consolidés IFRS (avec IFRS 4).

À ce titre, les comptes consolidés IFRS (avec IFRS 4) ont été produits pour l'exercice 2024 courant février. La date du 01/01/2022 a été retenue comme exercice d'ouverture.

En ce qui concerne l'application de la norme IFRS 17, les différents chantiers liés au projet IFRS 17 ont été finalisés courant 2023 avec un prestataire externe.

En plus, pour couvrir les besoins de la norme IFRS 17, un appel d'offres international a été lancé fin 2024 pour l'acquisition d'un outil IFRS 17.

Les comptes IFRS (avec IFRS 17) ont été produits pour les exercices 2023 et antérieurs et sont en cours de validation.

Activité en matière de Recherche et Développement

La société poursuit ses travaux de transformation IT en suivant une feuille de route ambitieuse.

Plusieurs projets ont été enclenchés pour la refonte des systèmes d'information supports, comptable et financier.

Participations

L'activité des sociétés dont elle assure le contrôle

1- Groupe STAR

Le groupe « STAR » est composé au 31 décembre 2024 d'une société mère « STAR Assurances » et deux sociétés filiales « La Lyre immobilière » et « L'Institut Africain des Assurances » sous contrôle exclusif.

La société « La Lyre Immobilière » créée au mois de juin 2021, est une société anonyme ayant pour activité la promotion immobilière avec un capital social de l'ordre de 30 923 860 dinars.

L'Institut Africain des Assurances, créé au mois d'avril 2022, est une société à responsabilité limitée, ayant pour activité la formation continue avec un capital social de l'ordre de 30 000 dinars.

2- Résultats du Groupe STAR

Les principales données consolidées du groupe indiquent que :

Le total bilan se situe à 1 578,777 MD contre 1 522,649 MD à fin 2023.

Le résultat net consolidé est de l'ordre de 27,493 MD contre 23,271 MD au 31 décembre 2023.

3- Évolution du portefeuille des participations

Au 31 décembre 2024 la valeur comptable des souscriptions libérées s'élève à 223,426 MD..

Désignation	Nombre de participations	Valeur brute au 31/12/2023	Acquisitions	Cessions	Valeur brute au 31/12/2024	Valeur nette au 31/12/2024
Actions des sociétés cotées en bourse	8	84 164 379	247 610		84 411 989	60 080 177
Parts et Actions dans les OPCVM	23	51 894 277	35 733 238	637	87 626 877	85 608 001
Autres Actions	56	50 103 290	1 284 330		51 387 620	44 106 678
Total	87	186 161 946	37 265 178	637	223 426 486	189 794 857

Actionnariat

**Le Capital social de la STAR
au 31 décembre 2024 s'élève à
23 076 930 dinars divisé en
2 307 693 actions de 10 dinars.**

Répartition du capital social de la STAR

Désignations	Nombre d'actions	% Capital
Personnes morales		
État tunisien	891 720	38,64 %
ETAP	438 832	19,02 %
État tunisien	302 258	13,10 %
Sociétés tunisiennes nationales	150 630	6,53 %
Groupama Holding Filiales et Participations	807 693	35,00 %
Sociétés tunisiennes privées	305 375	13,23 %
Autres sociétés étrangères	117 000	5,07 %
Total 1	2 121 788	91,94 %
Personnes physiques		
Total 2	185 732	8,05 %
Divers	173	0,01 %
Total général	2 307 693	100 %

INFORMATIONS SUR LES CONDITIONS D'ACCÈS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Les titulaires d'actions libérées des versements exigibles peuvent assister à l'Assemblée générale, sur justification de leur identité ou s'y faire représenter.

Les Assemblées générales (annuellement ou convoquées extraordinairement) se composent de tous les actionnaires possédant depuis quinze jours au moment de la convocation de

l'Assemblée au moins cinq actions libérées des versements appelés.

Tous les propriétaires d'un nombre d'actions inférieur à celui déterminé pour être admis dans l'Assemblée peuvent se réunir pour former le nombre nécessaire et se faire représenter par l'un d'eux ou un membre de l'Assemblée.

LE RACHAT D'ACTIONS, NATURE ET CADRE LÉGAL DE L'OPÉRATION

Aucune opération de rachat n'a été effectuée au courant de l'année 2024.

Organes d'administration et de direction

RÈGLES APPLICABLES À LA NOMINATION ET AU REMPLACEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les administrateurs tunisiens sont nommés conformément aux lois et règlements en vigueur.

Les administrateurs autres que ceux représentant l'État tunisien sont nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire sur proposition des représentants du capital privé.

Les Administrateurs doivent jouir de leurs droits civils et politiques et n'avoir subi aucune condamnation à une peine affictive ou infamante.

Les administrateurs qui, au cours de leurs fonctions, cessent de représenter l'autorité ou l'organisme qui les a désignés, sont considérés comme démissionnaires et doivent être remplacés.

Une personne morale peut être nommée membre du conseil d'administration. Dans ce cas, elle doit nommer un représentant permanent soumis aux mêmes conditions et obligations et encourt les mêmes responsabilités civiles et pénales que s'il était administrateur en son nom personnel sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente.

Lorsque le représentant perd sa qualité pour n'importe quel motif, la personne morale doit pourvoir à son remplacement.

La durée des fonctions des administrateurs est fixée à une durée de trois ans renouvelables.

PRINCIPALES DÉLÉGATIONS EN COURS DE VALIDITÉ ACCORDÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE AUX ORGANES D'ADMINISTRATION

Au cours de l'exercice 2024, aucune délégation n'a été accordée par l'Assemblée Générale au Conseil d'Administration.

RÔLE DE CHAQUE ORGANE D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

La STAR a opté la séparation entre les fonctions du président du Conseil et celles de directeur général.

Organes d'administration et de direction

Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est un élément crucial du gouvernement d'entreprise qui joue un rôle important de planification stratégique, de surveillance et de contrôle. Le Conseil est investi des pouvoirs les plus étendus pour la gestion et l'administration des intérêts de la société.

Composition du Conseil d'Administration :

Nom et prénom	Fonction	Mandat	Organisme représenté
M. Adnène GALLAS	Président	12/2024 - 2025	État tunisien
M. Lotfi HBAÏEB	Président	03/2024 - 12/2024	État tunisien
Mme Aïda KRAÏEM BÉJI	Administrateur	03/2024 - 2025	État tunisien : Présidence du Gouvernement
Mme Ibtissem BEN ALGIA	Administrateur	03/2024 - 2025	État tunisien : Ministère des Finances
M. Lassaâd ZNATI JOUINI	Administrateur	2023 - 12/2024	État tunisien : Société Tunisienne de Banque
M. Rachid BATTITA	Administrateur	12/2024 - 2025	État tunisien : Société Tunisienne de Banque
M. Olivier PÉQUEUX	Administrateur	2023 - 07/2024	Groupama Holding Filiales & Participations
Mme Catherine GRANGER	Administrateur	07/2024 - 2025	Groupama Holding Filiales & Participations
M. Habib KARAOULI	Administrateur	2023 - 2024 - 2025	Groupama Holding Filiales & Participations
M. Yu Yi FANG	Administrateur	2023 - 12/2024	Groupama Holding Filiales & Participations
Mme Yvette BAUDRON	Administrateur	12/2024 - 2025	Groupama Holding Filiales & Participations
M. Benoît VAUXION	Administrateur	2023 - 2024	Groupama Holding Filiales & Participations
M. Vincent FALANTIN	Administrateur	2025	Groupama Holding Filiales & Participations
M. Ezzeddine EL KADHI	Administrateur	2023 - 2024 -2025	Actionnaires privés
M. Taïeb BELAÏD	Administrateur	2023 - 2024	Actionnaires minoritaires
Mme Amina BOUZGHENDA ZEGHAL	Administrateur	2024 - 2025 - 2026	Administrateur Indépendant
M. Anis ALLOUCHE	Administrateur	2024 - 2025 - 2026	Administrateur Indépendant

Organes d'administration et de direction

Organe de Direction

Le Directeur Général nommé par le Conseil d'Administration assure sous sa responsabilité la direction générale de la société. La direction générale est chargée de la gestion courante des activités de la compagnie et met en œuvre les stratégies définies par le Conseil

Comités Spéciaux et Rôle de Chaque Comité :

Le Conseil d'Administration est assisté dans l'exécution de ses missions, notamment la préparation de ses décisions stratégiques et l'accomplissement de son devoir de surveillance par les comités suivants :

- Comité de réflexion sur la stratégie

commune :

composé de membres du Conseil d'Administration, ce comité examine les sujets relatifs à la stratégie, la planification et les objectifs de la société et leur suivi.

- Comité permanent d'audit :

composé des membres parmi les administrateurs et la division Audit Interne, le comité veille au respect de la mise en place des systèmes de contrôle interne performant de nature à promouvoir l'efficience, la protection des actifs, la fiabilité de l'information financière et le respect des dispositions légales et réglementations. Il assure le suivi des travaux des organes de contrôle et propose la nomination des commissaires aux comptes.

- Comité financier de pilotage :

composé de membres du Conseil d'Administration et des responsables de la division Gestion des Actifs financiers, le comité arrête la politique de placement et examine les opportunités offertes sur le marché.

- Comité de gestion des risques :

composé de membres du Conseil d'Administration et des responsables de la division Qualité, Risk Management et Conformité, le comité arrête la stratégie de gestion des risques, analyse l'exposition de la société aux risques et présente les procédures correctives pour la maîtrise de ces risques.

- Comité de nominations et de rémunérations :

composé de membres du Conseil d'Administration et des responsables de la division des Ressources Humaines, le comité est chargé de mettre en place une politique de nomination, rémunération, recrutement et remplacement des dirigeants et cadres supérieurs.

Organes d'administration et de direction

Fonctions et activités principales exercées par les administrateurs dans d'autres sociétés

ADMINISTRATEURS REPRÉSENTANT

L'ETAT TUNISIEN

• Mr Adnene GALLAS

Mandat du du 13 décembre 2024-2025

Qualité

Président du conseil d'administration

Principales fonctions

Directeur Général de l'Ecole Nationale des Finances

Mandats dans d'autres conseils d'administration

Néant (pas d'autres mandats)

• Mme Aida KRAIEM BEJI

Mandat du 7 Mars 2024-2025

Qualité

Membre

Principales fonctions

Présidence du Gouvernement

Mandats dans d'autres conseils d'administration

Conseil de la TIA (Tunisia Investment Authority)

• Mr Rachid BATTITA

Mandat de décembre 2024 - 2025

Qualité

Membre

Principales fonctions

Directeur général Société Tunisienne de Banque

Mandats dans d'autres conseils d'administration

Académie des Banques et Finances- Acropolium de Carthage- ActivHotels- Agence Tunisienne d'Intérêt- Agromed- Ail-ATI- Azurea - Bella Vista - Bizerta Resort - Blibane- Carthago- CDC Développement- Cedrianotel- Climats Kinza- Cotunace- Cotsusal- CTA- Dar Cheraiet- Eddkhila- El Fouledh-El Kanaouet- El Mansour Tabarka- El Olf- Eldorado- Foire Internationale de Gabes- FRDCM- GEVE- Golden Beach- Houda- Inter Bank Services- ITC Esmeralda- Itech Sidi Bouzid- Itropica Beach- Ksar Jerba- Ksar Rouge- Immobilière de l'Avenue- Turquoise Hôtel Almaz- Lella Hdhria- Les Imprimeries Réunies- Les LILAS- Les Mimosas- Marina Hammamet Sud- Marine Hôtels- Mgert- Monétique Tunisie- Neptune- Palmyre-Phebus- Rosa Beach- Sahara

Evasion- Sed Hergla- Sed Sousse Nord- Seds- Sedt Thalassa Mahdia- Septh- Seret Zenith- SHT Ismail- Sibtel- Sicab- Sicav Avenir- Sicav l'épargnant- Sicav l'investisseur- Sidco Sicar- Smalt Investissement- SNR- Sté du Pôle de Compétitivité El Fejja- Sté El Kantaoui du développement du Tourisme du Golf- Sté Hôtelière et Touristique du Sahel Hôtel Liberty Resort-Sté Tunisienne du développement du Golf- SODEK Sicar- Sodesib- Sodet Sud- Sodicab- Sodino- Sodis Sicar- SoniBank- Soretras- Sotugar- Sotulub- STB Finance- STB Invest- STB Manager- STB Moyens Généraux- STB Sécurité et Gardiennage- STB sicar- STBG- STGH Thalassa Monastir- STI- STRC- STS- Sun Garden- Taparura- Technopôle Borj Cedria- Technopôle Sidi Thabet- TF Bank- Tunis Ré- Tunisie Titrisation- Veritas- GOLF DES OASIS-RAMLA TOZEUR-H.BYBLOS-STEG INTERNATIONAL SERVICES-RAIS CLUB-GREEN GOLF

Organes d'administration et de direction

- **Mme Ibtissem BEN ALGIA**

Mandat du 7 Mars 2024-2025

Qualité

Membre

Principales fonctions

Ministère des Finances

Mandats dans d'autres conseils

d'administration

Société Tunisienne d'Electricité et de gaz STEG

ADMINISTRATEURS REPRÉSENTANT GROUPAMA HOLDING FILIALES ET PARTICIPATIONS

- **Mme Catherine GRANGER**

Mandat du 07/2024-2025

Qualité

Membre

Principales fonctions

Directeur Général Adjoint GMA

Mandats dans d'autres conseils
d'administration

«Présidente du conseil de surveillance
Groupama Biztosito (Hongrie)
Membre du conseil de surveillance OTP bank
Nyrt (Hongrie)
Présidente du conseil d'administration GAN
Outre Mer IARD (France)
Administrateur Groupama Assicurazioni (Italie)
Vice-présidente du conseil d'administration
Groupama-SDIG (Chine)
Présidente du conseil d'administration
Groupama Phoenix Hellenic Insurance (Grèce)
Présidente du conseil d'administration
Groupama Zastrahovane et Groupama
Zhivotozastrahovane (Bulgarie)
Présidente du conseil d'administration
Groupama Asigurari (Roumanie)»

- **Mme Yvette BAUDRON**

Mandat du 12/2024-2025

Qualité

Membre

Principales fonctions

Directrice des opérations internationales,
Direction des filiales internationales GMA

Mandats dans d'autres conseils

d'administration

Administrateur GAN Outre Mer IARD

- **M. Vincent FALANTIN**

Mandat du 12/2024-2025

Qualité

Membre

Principales fonctions

Directeur M&A, financement et participations
GMA

Mandats dans d'autres conseils
d'administration

«Administrateur Groupama Phoenix Hellenic
Insurance
Administrateur Groupama Assurance Crédit et
Caution
Administrateur Cofintex 6
Directeur général Groupama Volt'Terre
Investissement»

Organes d'administration et de direction

• M. Habib KARAOULI

Mandat de 2023-2024-2025

Qualité

Membre

Principales fonctions

Président Directeur Général CAP BANK Tunisie

Mandats dans d'autres conseils d'administration

Président du Conseil de CAPSA Capital Partners

M. EZZEDINE EL KADHI

ADMINISTRATEUR REPRÉSENTANT lui-même

Mandat de 2023- 2024 - 2025

Qualité

Représentant des actionnaires privés

Principales fonctions

Président Directeur Général de la société de Tourisme et d'animation «TELEMAQUE» et de la société El Jazira de Transport et de Tourisme Djerba

Mandats dans d'autres conseils d'administration

Administrateur Société l'Univers Immobilier, Membre du conseil d'Administration de la société La Lyre Immobilière

M. TAIEB BELAID

ADMINISTRATEUR REPRÉSENTANT lui-même

Mandat de 2023-2024 - 2025

Qualité

Représenatnt des actionnaires minoritaires

Principales fonctions

CEO Groupe BELAID /Gérant Société Simef Electric/Président de la chambre des industries électriques au sein de l'UTICA

Mandats dans d'autres conseils d'administration

Membre du conseil d'administration des sociétés du groupe Belaid (Somef Tunisie, Somef Distribution, Varat Tunisie, Sim, Simef Electric, SGP, STPA, Chimex, Sud Trade) , Président du conseil d'administration de la Société Simef Electric (Groupe Belaid), Membre du conseil d'administration du CETIME

Organes d'administration et de direction

MME. AMINA BOUZGHENDA ZEGHAL

**ADMINISTRATEUR REPRÉSENTANT
elle-même**

Mandat de 2024- 2025 -2026

Qualité

Administrateur indépendant

Principales fonctions

Directrice générale université Dauphine Paris/
Tunis

**Mandats dans d'autres conseils
d'administration**

INAAM HOLDING SA - Advans Tunisie
- Wafacash - SOMATP - SOPRIN SA -
Immobilière EL IKAMAA

M.ANIS ALLOUCHE

**ADMINISTRATEUR REPRÉSENTANT
lui-même**

Mandat de 2024- 2025 -2026

Qualité

Administrateur indépendant

Principales fonctions

Senior Advisor de SF Technologie

Mandats dans d'autres conseils

d'administration

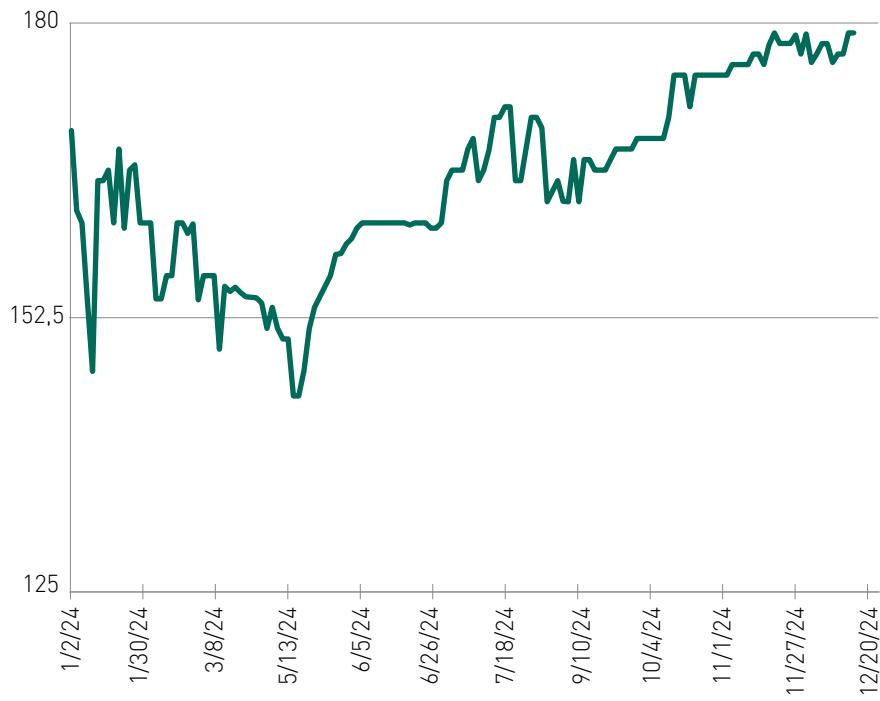
Taysir Microfinances: Administrateur, Associé
chez network Expertise Tunisia SARL et FICAP
SARL

Le titre en bourse

Données boursières

Cours boursier (en dinars)	2022	2023	2024
Le plus haut	164,06	185,00	178,00
Le plus bas	107,00	150,00	143,60
Au 31 décembre	154,00	176,70	178,00

L'évolution du cours de l'action en bourse durant l'exercice 2024



Affectation des résultats

1- BREF RAPPEL DES DISPOSITIONS STATUTAIRES CONCERNANT L'AFFECTATION DES RÉSULTATS

Le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs, et ce, après déduction de ce qui suit :

- Une fraction égale à 5 % du bénéfice déterminé comme ci-dessus indiqué, au titre de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve légale atteint le dixième du capital social.
- La réserve prévue par les textes législatifs spéciaux dans la limite des taux qui y sont fixés.
- Les réserves statutaires.

2 - ÉVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES AINSI QUE LES DIVIDENDES VERSÉS AU TITRE DES 3 DERNIERS EXERCICES

	Capital	Prime d'émission	Réserve légale	Réserve spéciale de réévaluation	Réserve pour réinvestissement exonéré	Fond social	Autres réserves	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Soldes au 31/12/2020 avant affectation	23 076 930	126 623 070	2 307 693	1 363 335	1 926 259	18 069 284	21 768 664	154 144 385	16 398 079	365 677 699
Affectation des résultats suivant décision de l'AGO du 29/04/2021						820 000	0	15 578 079	-16 398 079	-0
Autres affectations						-264 837				-264 837
Dividendes distribués							-6 553 848			-6 553 848
Soldes au 31/12/2020 après affectation	23 076 930	126 623 070	2 307 693	1 363 335	1 926 259	18 624 447	21 768 664	163 168 616	-0	358 859 014
Résultats de l'exercice 2021								21 055 608		21 055 608
Soldes au 31/12/2021 avant affectation	23 076 930	126 623 070	2 307 693	1 363 335	1 926 259	18 624 447	21 768 664	163 168 616	21 055 608	379 914 622
Affectation des résultats suivant décision de l'AGO du 12/05/2022						1 000 000	0	20 055 608	-21 055 608	-0
Autres affectations						-272 000				-272 000
Dividendes distribués							-8 423 079			-8 423 079
Soldes au 31/12/2021 après affectation	23 076 930	126 623 070	2 307 693	1 363 335	1 926 259	19 352 447	21 768 664	174 801 145	-0	371 219 543
Résultats de l'exercice 2022								31 904 572		21 055 608
Soldes au 31/12/2022 avant affectation	23 076 930	126 623 070	2 307 693	1 363 335	1 926 259	19 352 447	21 768 664	174 801 145	31 904 572	403 124 114
Affectation des résultats suivant décision de l'AGO du 12/05/2022						1 000 000	0	30 904 572	-31 904 572	0
Autres affectations						-259 000				-259 000
Dividendes distribués							-14 353 851			-14 353 851
Soldes au 31/12/2022 après affectation	23 076 930	126 623 070	2 307 693	1 363 335	1 926 259	20 093 447	21 768 664	191 351 866	-0	388 511 264
Résultats de l'exercice 2023								26 967 666		21 055 608
Soldes au 31/12/2023 avant affectation	23 076 930	126 623 070	2 307 693	1 363 335	1 926 259	20 093 447	21 768 664	191 351 866	26 967 665	415 478 929
Affectation des résultats suivant décision de l'AGO du 18/05/2023						1 000 000	0	25 967 666	-26 967 666	0
Autres affectations						-287 099				-287 099
Dividendes distribués							-14 831 543			-14 831 543
Soldes au 31/12/2023 après affectation	23 076 930	126 623 070	2 307 693	1 363 335	1 926 259	20 806 348	21 768 664	202 487 988	0	400 360 287

Contrôle des **comptes**

Les commissaires aux comptes certifient la sincérité et la régularité des comptes annuels de la société conformément à la loi en vigueur relative au système comptable des entreprises. Ils vérifient périodiquement l'efficacité du système de contrôle interne.

Les commissaires aux comptes établissent un rapport dans lequel ils rendent compte à l'assemblée de l'exécution du mandat qu'elle leur a confié, signalent éventuellement les irrégularités et inexactitudes qu'ils ont relevées.

Gestion des **ressources humaines**

■ **L'effectif** de la STAR au 31 décembre 2024 est de l'ordre de 512 employés contre 536 employés en 2023.

■ Dans le but de créer un environnement de travail propice à l'épanouissement personnel et professionnel, la STAR a prouvé son investissement dans le développement des compétences et son engagement envers la formation continue de ses collaborateurs.

■ En 2024, la STAR a atteint un **taux de pénétration de la formation** de 62 % en 2024, marquant une progression notable de 10 % par rapport à l'année qui précède. Le nombre de participants à l'ensemble des formations a enregistré une hausse de 15 %. Le nombre d'heures de formation a franchi la barre des 6600 heures, contre 4500 heures en 2023.

Diverses actions de formation ont porté sur des thématiques diversifiées :

- Des formations académiques
- Des formations sur les techniques de l'assurance
- Des formations continues et professionnelles
- Des formations dédiées au bien-être et à la qualité de vie au travail (QVT)
- Accueil de 96 stagiaires : cycles ingénieurs, cycle Mastère, cycle IFID, Licences, centres de formation...

Éléments sur le contrôle interne

1- La STAR est tenue de définir un **dispositif de contrôle interne** qui comporte des **moyens, comportements et processus, méthodes et mesures** visant à assurer en permanence la sécurité, l'efficacité et l'efficience des opérations, la protection des actifs, la fiabilité de l'information financière et la conformité de ses opérations avec les lois et les réglementations en vigueur.

2- Le **système de contrôle interne** mis en place est assuré par :

- **La division audit interne** qui a pour mission de procéder à l'examen et à l'évaluation du caractère suffisant et de l'efficacité du système de contrôle interne ainsi qu'à la proposition de recommandation pour son amélioration.

- **Le département conformité** qui assure la mise en œuvre d'une veille normative et réglementaire sur les activités d'assurance, la formalisation et la mise à jour périodique de la politique de conformité de la compagnie et l'évaluation du risque de non-conformité.

- **Le département risque management et sécurité** ayant pour mission de contribuer à préserver la valeur et la réputation de la société en analysant, quantifiant et prévenant les risques qu'elle peut encourir du fait de ses activités, et en mettant en place les moyens de couverture de ces risques.

- **Le département actuariat** qui a pour mission de contribuer à l'équilibre technique des portefeuilles en analysant leur rentabilité et en déterminant, par des études actuarielles, les orientations de la politique de surveillance, les barèmes de tarification.

Stratégie RSE

La STAR place la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) au cœur de sa stratégie en intégrant des pratiques durables dans ses opérations et en répondant aux attentes de ses parties prenantes.

Cette approche repose sur cinq axes clés :

Gouvernance et éthique : Renforcement des mécanismes de contrôle et de conformité en mettant en place une politique de lutte contre la fraude et la corruption, qui a permis de détecter 241 fraudes externes en 2024, sauvant ainsi plus de 2 millions de dinars.

Employeur responsable : La STAR s'engage pour le bien-être de ses collaborateurs en favorisant un environnement de travail inclusif et épanouissant. En 2024, il y a eu lancement du Kids Day, une journée dédiée aux enfants des employés, combinant activités ludiques et sensibilisation aux valeurs de la responsabilité sociale et environnementale. Cet événement, qui a rassemblé 120 enfants, renforce le lien entre l'entreprise et ses collaborateurs en valorisant l'engagement dès le plus jeune âge.

Protection de l'environnement : Réduction de la consommation énergétique avec une baisse de 53 % de l'électricité consommé entre 2022 et 2024 et mise en place d'une plateforme de suivi énergétique. De plus, un programme de recyclage a permis de collecter et valoriser 1,88 tonne de déchets (plastique, papier, carton et aluminium).

Investir dans le futur : Avec la digitalisation au service des clients, le développement de l'application MySTAR facilite l'accès aux services d'assurance en ligne et permet une gestion autonome des contrats, avec un objectif de 10 000 utilisateurs d'ici 2025.

Innover pour un monde meilleur : La STAR s'engage activement à renforcer la sécurité et la prévention au sein de la société. Dans cette optique, une formation aux gestes de premiers secours a été organisée pour sensibiliser et former les collaborateurs aux bonnes pratiques en cas d'urgence. Cette initiative vise à équiper nos employés de compétences essentielles pour réagir efficacement face à des situations critiques et à renforcer la culture de la prévention, tant au sein de l'entreprise que dans la communauté.

Grâce à ces initiatives, la STAR continue d'évoluer vers un modèle d'entreprise durable, alliant innovation, performance et impact positif sur la société et l'environnement.

MOUVEMENTS AYANT AFFECTÉ LES ÉLÉMENTS DE L'ACTIF AU 31 DÉCEMBRE 2024

Designation	VALEURS BRUTES				AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS								VCN au 31/12/2024
	Au 1/01/2024	Acquisition 2024	Cession / régularisa- tion 2024	Au 31/12/2024	Au 1/01/2024		Augmentations		Diminutions		Au 31/12/2024		
					AMORT	PROVISION	AMORT	PROVISION	AMORT	PROVISION	AMORT	PROVISION	
Actifs incorporels	24 394 434	1 917 721	-	26 312 155	15 925 319	-	1 542 774	-	-	-	17 468 093	-	8 844 062
Logiciels	24 250 183	1 917 721		26 167 904	15 781 068		1 542 774				17 323 842		8 844 062
Droit au bail	41 000			41 000	41 000						41 000		
Autres actifs	103 251			103 251	103 251						103 251		
Actifs corporels d'exploitation	23 690 277	597 699	31 500	24 256 476	18 971 408	-	1 094 320	-	31 500	-	20 034 228	-	4 222 248
Matériel de transport	97 500		31 500	66 000	97 500				31 500		66 000		0
MMB	3 744 860	260		3 745 120	3 194 846		143 112				3 337 958		407 162
Matériel informatique	8 488 481	477 392		8 965 873	7 055 547		438 035				7 493 582		1 472 291
Installation agencement aménagement	11 359 436	120 047		11 479 483	8 623 515		513 173				9 136 688		2 342 795
Placements	1 129 852 805	379 214 266	354 713 515	1 154 353 555	5 946 948	34 785 774	317 277	853 741	0	320 683	6 264 225	35 318 832	1 112 770 498
Terrains et immeubles batis d'exploitation et hors exploitation	21 823 826	915 370	210 037	22 529 159	5 946 948		317 277				6 264 225		16 264 934
Participations aux stes à objet foncier	36 605 610	1 284 330		37 889 940		18 300					18 300		37 871 640
Placements dans les entreprises avec un lien de participation	171 311 642	25 147 596		196 459 238		26 698 665		417 391		320 683		26 795	169 663
Autres placements financiers	900 111 727	351 866 970	354 503 478	897 475 219	-	8 068 809	-	436 350	-	-	-	8 505 159	888 970 060
Actions	31 244 695	10 833 252	637	42 077 310		6 417 978		399 979				6 817 957	35 259 353
<i>Obligations et autres titres revenu fixe</i>	844 440 952	330 500 000	350 120 750	824 820 202		650 502						650 502	824 169 700
<i>Prêt au personnel</i>	14 486 458	4 248 821	3 436 953	15 298 326		28 976						28 976	15 269 350
<i>Autres</i>	5 108 188	6 284 897	780 664	10 612 421		971 353		36 371				1 007 724	9 604 697
Créances pour espèces déposées	4 831 434		164 474	4 666 960									4 666 960

RÉSULTAT TECHNIQUE DE LA CATÉGORIE D'ASSURANCE NON-VIE AU 31 I 12 I 2024

Catégories	Groupe	Acc. travail	Incendie	Risques divers	Transport	Aviation	Auto	Acceptation	Total
PRIMES ACQUISES	126 336 369	0	14 535 381	21 803 773	9 406 863	5 747 401	195 225 530	1 375 311	374 430 627
Primes émises	126 611 436	0	14 675 703	22 714 208	9 612 464	4 872 876	197 006 533	1 281 873	376 775 092
Variation des primes non acquises	-275 067	0	-140 322	-910 435	-205 601	874 525	-1 781 003	93 438	-2 344 465
CHARGES DE PRESTATION	-118 566 335	-770 786	-6 709 734	-10 321 338	-1 822 607	-769 476	-155 127 482	-2 113 928	-296 201 686
Prestations et frais payés	-117 255 868	-1 152 464	-4 814 014	-8 836 324	-2 227 087	-1 933 207	-150 424 219	-2 187 170	-288 830 353
Charges des provisions pour prestations diverses	-1 310 467	381 678	-1 895 721	-1 485 014	404 480	1 163 732	-4 703 263	73 243	-7 371 333
Solde de souscription	7 770 033	-770 786	7 825 647	11 482 435	7 584 256	4 977 925	40 098 048	-738 617	78 228 942
Frais d'acquisition	-14 038 038	0	-2 804 591	-4 740 358	-1 388 622	-264 723	-37 346 829	-46 577	-60 629 738
Autres charges de gestion nettes	-9 268 610	-160 491	-2 059 298	-3 083 518	-1 184 300	-494 541	-24 003 952	-526 483	-40 781 195
Charges d'acquisition et de gestion nettes	-23 306 648	-160 491	-4 863 889	-7 823 877	-2 572 922	-759 265	-61 350 781	-573 060	-101 410 933
Produits nets placements	1 885 645	702 884	1 555 222	4 366 011	2 410 352	517 271	47 803 818	350 278	59 591 480
Participation aux résultats et ristournes	-209 245	0	-533 204	-1 490 015	-364 142	1 892	-2 581 604	-542	-5 176 860
Solde Financier	1 676 400	702 884	1 022 018	2 875 995	2 046 210	519 163	45 222 213	349 736	54 414 620
Part réassureurs/rétrocessionnaires dans :									
Les primes acquises	-134 778	0	-10 482 798	-10 986 966	-6 685 002	-5 820 182	-11 931 791	-87 996	-46 129 514
Les prestations payées	10 192	31 187	2 246 513	1 093 392	969 570	1 534 624	81 993	117 054	6 084 525
Les charges de prov. pour prestations	0	730	1 851 079	-934 772	-867 043	-1 046 301	-736 190	0	-1 732 496
La participation aux résultats	0	0	-662 212	13 452	10 510	0	0	0	-638 250
Commissions reçues des réassureurs/rétrocessionnaires	29 651	0	2 795 212	1 736 220	1 540 591	208 164	4 740 126	0	11 049 964
Solde réassurance/rétrocession	-94 934	31 916	-4 252 207	-9 078 674	-5 031 374	-5 123 695	-7 845 861	29 058	-31 365 770
Résultat technique	-13 955 149	-196 477	-268 432	-2 544 120	2 026 171	-385 871	16 123 620	-932 883	-133 141
Informations complémentaires									
Provisions pour primes non acquises clôture	603 885		5 559 734	7 884 967	2 015 933	3 924 689	88 369 512	1 890 534	110 249 254
Provisions pour primes non acquises Réouverture	328 818		5 419 412	6 974 532	1 810 332	4 799 214	86 588 510	1 983 972	107 904 789
Provisions pour sinistres à payer clôture	21 228 039	1 488 366	14 654 045	52 583 865	30 461 660	2 264 046	571 233 894	2 915 248	696 829 163
Provisions pour sinistres à payer Réouverture	19 935 808	1 372 074	12 758 325	51 643 035	30 866 140	3 427 778	562 681 964	2 988 490	685 673 614

(chiffres arrondis en dinar)

États financiers consolidés au 31 décembre 2024



Bilan consolidé | Actif

au 31/12/2024

	ACTIF	au 31/12/2024		au 31/12/2023	
		brut	amort. et provisions	net	net
AC1	Actifs incorporels	26 327 009	17 470 681	8 856 328	8 469 115
AC12	Concessions, brevets, licences, marques	26 327 009	17 470 681	8 856 328	8 469 115
AC13	Fonds commercial	0			
AC2	Actifs corporels d'exploitation	27 331 660	20 916 734	6 414 926	7 580 600
AC21	Installations techniques et machines	23 586 541	17 578 776	6 007 765	4 106 099
AC22	Autres installations, outillage et mobilier	3 745 119	3 337 959	407 161	3 474 502
AC3	Placements	1 156 346 726	44 986 344	1 111 360 381	1 088 151 735
AC31	Terrains et constructions	107 842 261	9 685 813	98 156 448	99 425 831
AC311	Terrains et constructions d'exploitation	16 750 492	4 257 010	12 493 482	12 022 564
AC312	Terrains et constructions hors exploitation	91 091 769	5 428 803	85 662 966	87 403 267
AC32	Placements dans les entreprises liées et participations	143 429 248	26 795 373	116 633 874	91 582 986
AC323	Parts dans les entreprises avec un lien de participation	143 429 248	26 795 373	116 633 874	91 582 986
AC33	Autres placements financiers	900 408 257	8 505 158	891 903 099	892 311 484
AC331	Actions, autres titres à revenu variable	42 077 309	6 817 956	35 259 352	24 826 717
AC332	Obligations et autres titres à revenu fixe	832 420 202	650 502	831 769 700	848 890 450
AC334	Autres prêts	15 298 325	28 976	15 269 349	14 457 482
AC336	Autres	10 612 422	1 007 724	9 604 697	4 136 836
AC34	Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	4 666 960	0	4 666 960	4 831 434
AC5	Part des réassureurs dans les provisions techniques	94 158 378	0	94 158 378	97 088 396
AC510	Provision pour primes non acquises	12 618 499		12 618 499	12 864 135
AC530	Provision pour sinistres (vie)	572 719		572 719	683 122
AC531	Provision pour sinistres (non vie)	78 171 671		78 171 671	79 904 166
AC541	Provision pour participation aux bénéfices et ristournes (non vie)	2 795 490		2 795 490	3 636 973
AC6	Créances	333 500 913	74 793 508	258 707 406	240 040 229
AC61	Créances nées d'opérations d'assurance directe	245 994 397	65 674 856	180 319 541	158 351 529
AC611	Primes acquises et non émises	19 225 180	0	19 225 180	19 406 645
AC612	Autres créances nées d'opération d'assurance directe	177 443 063	59 077 392	118 365 671	102 258 869
AC613	Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance	49 221 434	6 597 464	42 623 970	36 686 016
AC62	Créances nées d'opérations de réassurance	12 060 160	6 797 907	5 262 253	13 365 834
AC63	Autres créances	75 794 202	2 320 744	73 473 458	68 322 864
AC631	Personnel	1 850 533	52 995	1 797 538	1 009 362
AC632	État, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	68 534 802		68 534 802	64 841 185
AC633	Débiteurs divers	5 408 867	2 267 749	3 141 118	2 472 317
AC64	Créances sur ressources spéciales	0			
AC7	Autres éléments d'actif	99 419 436	488 125	98 931 310	81 319 169
AC71	Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse	28 700 973	488 125	28 212 847	8 579 211
AC72	Charges reportées	20 544 444		20 544 444	19 634 943
AC721	Frais d'acquisition reportés	20 434 444		20 434 444	19 414 944
AC722	Autres charges à répartir	110 000		110 000	219 999
AC73	Comptes de régularisation Actif	48 195 648		48 195 648	51 085 907
AC731	Intérêts et loyers acquis non échus	46 435 295		46 435 295	49 435 665
AC732	Estimations de réassurance	403 447		403 447	403 447
AC733	Autres comptes de régularisation	1 356 906		1 356 906	1 246 795
AC74	Écart de conversion	1 978 371		1 978 371	2 019 108
TOTAL DE L'ACTIF		1 737 431 967		158 655 393	1 578 428 730
					1 522 649 244

(chiffres arrondis en dinar)

Bilan consolidé | Passif

au 31/12/2024

	CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	31/12/2024	31/12/2023
CAPITAUX PROPRES			
CP1	Capital social ou fonds équivalent	23 076 930	23 076 930
CP2'-	Réserves consolidées	370 748 902	362 584 552
	Total capitaux propres avant résultat de l'exercice	393 825 832	385 661 482
CP6	Résultat consolidé de l'exercice	27 492 685	23 271 443
	Total capitaux propres avant affectation	421 318 516	408 932 925
IMCP-	Intérêts minoritaires dans les capitaux propres	202	138
CP6"-	Part des minoritaires dans les résultats consolidés	53	63
	Total capitaux propres avant affectation	421 318 772	408 933 126
PASSIF			
PA1	Autres passifs financiers	14 545 455	15 000 000
PA13	Emprunts	14 545 455	15 000 000
PA2	Provisions pour autres risques et charges	15 634 483	16 227 091
PA23	Autres provisions	15 634 483	16 227 091
PA3	Provisions techniques brutes	981 457 298	944 630 673
PA310	Provision pour primes non acquises	110 249 254	107 904 789
PA320	Provision d'assurance vie	111 141 143	90 108 553
PA330	Provision pour sinistres (vie)	30 960 970	25 445 900
PA331	Provision pour sinistres (non-vie)	696 829 163	685 673 614
PA340	Provisions pour participations aux bénéfices et ristournes (vie)	1 775 055	1 268 275
PA341	Provisions pour participations aux bénéfices et ristournes (non-vie)	10 903 669	11 444 786
PA350	Provision pour égalisation et équilibrage	597 504	-
PA360	Autres provisions techniques (vie)	-	-
PA361	Autres provisions techniques (non-vie)	19 000 539	22 784 756
PA5	Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires	31 306 592	33 597 035
PA6	Autres dettes	82 929 301	70 237 614
PA61	Dettes nées d'opérations d'assurance directe	25 561 476	25 845 953
PA62	Dettes nées d'opérations de réassurance	17 511 469	9 617 398
PA63	Autres dettes	39 856 357	34 774 263
PA631	Dépôts et cautionnements reçus	5 892 625	6 026 864
PA632	Personnel	10 397 388	8 077 158
PA633	État, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	10 743 325	9 257 678
PA634	Créditeurs divers	12 823 019	11 412 563
PA7	Autres passifs	31 584 674	34 023 705
PA71	Comptes de régularisation Passif	28 069 557	30 460 849
PA710	Report de commissions reçues des réassureurs	2 610 133	2 054 272
PA711	Estimations de réassurance	-	-
PA712	Autres comptes de régularisation Passif	25 459 424	28 406 577
PA72	Écart de conversion	3 515 116	3 562 856
	Total du Passif	1 157 457 803	1 113 716 118
	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DU PASSIF	1 578 776 575	1 522 649 244

(chiffres arrondis en dinar)

État de résultat consolidé

au 31/12/2024

			31/12/2024	31/12/2023
RTNV	Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non-vie		.+/-	2 418 695
RTV	Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie		.+/-	14 438 937
PRNT1	Produits des placements (assurance et/ou réassurance non-vie)			93 450 582
PRNT11	Revenus des placements		+	88 521 673
PRNT12	Produits des autres placements		+	88 423 975
PRNT13	Reprise de corrections de valeur sur placements		+	2 640 393
PRNT14	Profits provenant de la réalisation des placements		+	7 910 358
CHNT1	Charges des placements (assurance et/ou réassurance non-vie)			6 708 240
CHNT11	Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêt		-	2 653 356
CHNT12	Correction de valeur sur placements		-	3 422 620
CHNT13	Pertes provenant de la réalisation des placements		-	834 372
CHNT2	Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance Non Vie		-	58 987 109
PRNT2	Autres produits non techniques		+	3 875 477
PRNT7	Produits des autres activités		-	1 693 045
CHNT3	Autres charges non techniques			3 843 848
CHNT7	Charges des autres activités			5 804 005
Résultat provenant des activités ordinaires				40 533 534
				35 330 767
CHNT4	Impôts sur le résultat		-	10 816 347
				10 823 657
Résultat provenant des activités ordinaires après impôts				29 717 187
				24 507 110
PRNT4	Gains extraordinaires			
CHNT5	Pertes extraordinaires		-	2 224 449
Résultat extraordinaire				-2 224 449
				1 235 605
Résultat net de l'exercice				27 492 738
				23 271 506
CHNT6	Effet des modifications comptables (nets d'impôt)			
Résultat net de l'exercice après modifications comptables				27 492 738
				23 271 506
Part du groupe dans le résultat consolidé				27 492 685
				23 271 441
Part des minoritaires dans le résultat consolidé				53
				63

État de résultat technique de l'assurance vie consolidé

au 31 | 12 | 2024

		Notes	Opérations brutes 31/12/2024	Cessions et/ou rétrocessions 31/12/2024	Opérations nettes 31/12/2024	Opérations nettes 31/12/2023
PRV1	Primes		54 434 452	3 053 263	51 381 189	40 806 657
PRV11	Primes émises et acceptées	+	54 434 452	3 053 263	51 381 189	40 806 657
PRV2	Produits de placements					
PRV21	Revenus des placements	+	11 033 082	0	11 033 082	10 046 862
PRV22	Produits des autres placements	+				
PRV23	Reprise de corrections de valeur sur placements	+	0	0	0	0
PRV24	Profits provenant de la réalisation des placements et de change	+	220 488	0	220 488	220 751
PRV4	Autres produits techniques	+	0	0	0	1 247
CHV1	Charge de sinistres		19 516 334	-2 258 456	17 257 878	8 761 822
CHV11	Montants payés	-	14 001 264	-2 368 860	11 632 404	12 564 849
CHV12	Variation de la provision pour sinistres	.+/-	5 515 070	110 403	5 625 473	-3 803 027
CHV2	Variation des autres provisions techniques		21 630 094	0	21 630 094	12 958 907
CHV21	Provision d'assurance Vie	.+/-	21 630 094		21 630 094	12 958 907
CHV3	Participation aux bénéfices et ristournes		506 780		506 780	667 948
CHV4	Frais d'exploitation		7 800 264	50 025	7 750 239	7 668 753
CHV41	Frais d'acquisition	-	6 699 527		6 699 527	6 660 301
CHV42	Variation du montant des frais d'acquisition reportés	.+/-	0		0	0
CHV43	Frais d'administration	-	1 100 737		1 100 737	1 008 452
CHV44	Commissions reçues des réassureurs	+	0	50 025	50 025	0
CHV5	Autres charges techniques	-	986 857		986 857	758 418
CHV9	Charges de placements		63 974	0	63 974	55 178
CHV91	Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêt	-	63 974		63 974	55 178
CHV92	Correction de valeur sur placements	-	0		0	0
CHV93	Pertes provenant de la réalisation des placements	-	0		0	0
CHV10	Moins-values non réalisées sur placements	-	0		0	0
CHNT2	Produits de placements alloués, transférés à l'état de résultat	-				
RTV	Sous-total (résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie)		15 183 719	794 806	14 438 937	20 204 492

(chiffres arrondis en dinar)

État de résultat technique de l'assurance non vie consolidé au 31 | 12 | 2024

		Notes	Opérations brutes 31/12/2024	Cessions et/ou rétrocessions 31/12/2024	Opérations nettes 31/12/2024	Opérations nettes 31/12/2023
PRNV1 Primes acquises			374 324 948	46 129 514	328 195 434	311 111 248
PRNV11	Primes émises et acceptées	+	376 669 413	45 883 877	330 785 535	308 351 626
PRNV12	Variation de la provision pour primes non acquises	.+/-	-2 344 465	245 637	-2 590 102	2 759 622
PRNT3 Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat		+	58 987 109	0	58 987 109	61 383 468
PRNV2 Autres produits techniques		+	380 700		380 700	459 081
CHNV1 Charge de sinistres			298 343 233	-4 352 029	293 991 204	294 850 104
CHNV11	Montants payés	-	287 187 684	-6 084 525	281 103 160	262 459 332
CHNV12	Variation de la provision pour sinistres	.+/-	11 155 549	1 732 496	12 888 044	32 390 772
CHNV2 Variation des autres provisions techniques		.+/-	-3 784 216	0	-3 784 216	4 019 947
CHNV3 Participation aux bénéfices et ristournes			5 176 860	-638 250	5 815 110	8 756 997
CHNV4 Frais d'exploitation			85 647 417	11 049 964	74 597 453	68 001 646
CHNV41	Frais d'acquisition	-	61 612 940	0	61 612 940	55 003 274
CHNV42	Variation du montant des frais d'acquisition reportés	.+/-	-1 019 500	0	-1 019 500	-1 074 471
CHNV43	Frais d'administration	-	25 053 977	0	25 053 977	23 061 603
CHNV44	Commissions reçues des réassureurs	+	0	11 049 964	-11 049 964	8 988 760
CHNV5 Autres charges techniques		-	14 524 998	0	14 524 998	11 567 327
CHNV6 Variation de la provision pour égalisation et équilibrage		.+/-	0	0	0	0
RTNV Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance Non Vie		.+/-	33 784 465	31 365 770	2 418 695	-14 242 225

(chiffres arrondis en dinar)

État de flux de trésorerie consolidé au 31/12/2023

Désignation	AU 31/12/2024	AU 31/12/2023
Flux de trésorerie liés à l'exploitation	63 517 689	30 111 011
Encaissements des primes reçues des assurés	453 747 035	422 491 865
Sommes versées pour paiement des sinistres	-269 069 685	-252 643 201
Encaissements des primes reçues (acceptation)	179 805	2 907 291
Sommes versées pour paiement des sinistres (acceptation)	-1 554 480	-969 464
Commissions versées sur les acceptations	-31 466	-728 618
Décaissements des primes pour les cessions	-35 261 099	-41 689 122
Encaissements des sinistres pour les cessions	10 370 531	10 851 815
Commissions reçues sur les acceptations	7 684 798	9 418 369
Commissions versées aux intermédiaires	-46 697 347	-41 085 779
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-46 763 004	-38 670 113
Variation des dépôts auprès des cédantes	0	39 362
Variation des espèces reçues des cessionnaires	2 934 281	6 098 975
Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	-82 822 333	-74 081 733
Encaissements liés à la cession de placements financiers	88 513 223	30 507 569
Taxes et impôts versés au trésor	-89 132 206	-79 505 291
Produits financiers reçus	102 098 042	94 665 575
Autres mouvements	-30 678 408	-17 496 490
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-28 311 780	-15 935 446
Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-3 449 725	-5 814 358
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	27 887	600 957
Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinés à l'exploitation	0	-14 542 690
Encaissements provenant de la cession de terrains et constructions destinés à l'exploitation	10 000	716 000
Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec lien de participation	-24 899 943	-947 678
Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec lien de participation	0	4 052 322
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	-15 285 240	-14 258 000
Encaissements suite à l'émission d'actions		
Encaissements provenant des actionnaires		
Dividendes et autres distributions	-15 285 240	-14 258 000
Variation de trésorerie	19 920 669	-82 435
Trésorerie au début de l'exercice	8 780 303	8 862 738
Trésorerie à la clôture de l'exercice	28 700 973	8 780 303

(chiffres arrondis en dinar)

Tableau des engagements reçus et donnés consolidé

au 31/12/2024

Désignation	Au 31/12/2024	Au 31/12/2023
Engagements reçus	7 808 852	7 839 216
Cautions reçues	3 462 852	3 676 216
Cautions agents généraux	4 346 000	4 163 000
Engagements donnés	47 985 745	6 464 053
Cautions données	7 652 945	6 131 253
Titres et actifs acquis avec engagement de revente	332 800	332 800
Autres	40 000 000	

(chiffres arrondis en dinars)

Rapport général sur les états financiers consolidés clos au 31 I 12 I 2024

Messieurs les actionnaires de « STAR ASSURANCES »,

I — Rapport sur les états financiers consolidés

1. Opinion sur les états financiers consolidés

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers consolidés du groupe « STAR ASSURANCES », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2024, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de **421 318 516 dinars**, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à **27 492 685 dinars**.

A notre avis, les états financiers consolidés sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du groupe STAR ASSURANCES, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice arrêté le 31 décembre 2024, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des Etats Financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Questions clés d'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées

Rapport des commissaires aux comptes

dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons estimé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

a. Évaluation des provisions techniques :

Description du point clé de l'audit

Au 31 décembre 2024, les provisions techniques brutes totalisent un montant de 981 457 298 dinars au regard d'un total bilan de 1 578 776 575 dinars, ce qui représente 62% de ce dernier.

La composition détaillée de ces provisions est présentée au niveau de la note « PA3- Provisions Techniques brutes ».

Nous avons considéré que la comptabilisation de ces provisions est un point clé de l'audit en raison de leur importance significative par rapport au total bilan de la compagnie, de leur évaluation, le plus souvent basée sur des hypothèses, des estimations ou des appréciations et de l'influence qu'ils peuvent représenter dans l'appréciation du respect des deux ratios règlementaires du groupe.

Réponses d'audit apportées

Nous avons, à partir des entretiens avec la Direction et d'autres techniques de contrôle, pris connaissance et évalué les procédures mises en place par le groupe pour l'évaluation et la présentation des provisions techniques.

Nos travaux ont consisté également à :

- Evaluer le contrôle interne régissant le processus d'estimation des provisions techniques afin de s'assurer de la bonne conception et l'efficacité opérationnelle des contrôles clés,
- Apprécier le respect des dispositions légales et règlementaires applicables au groupe en matière des provisions techniques notamment l'arrêté du Ministre de Finance du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation tel qu'il a été modifié par l'arrêté du Ministre des Finances du 28 mars 2005 et aux dispositions de la NCT 29 « Les provisions techniques dans les entreprises d'assurances et / ou de réassurance »,
- Apprécier le caractère raisonnable et approprié des hypothèses retenues par le groupe pour l'évaluation de ses engagements futurs,
- Faire appel à un actuaire inscrit sur le registre tenu par la Fédération Tunisienne des Sociétés d'Assurances ayant fait l'objet d'une acceptation préalable par le CGA afin d'évaluer les provisions techniques non-vie et vie de la Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances « STAR »,

Rapport des commissaires aux comptes

- S'assurer de l'exhaustivité et de l'exactitude des provisions techniques ainsi que le bien fondé des méthodes d'évaluation appliquées par la compagnie, moyennant, entre autres, le recours aux travaux d'un actuaire,
- Analyser les tendances et corroborer les estimations moyennant le rapprochement entre les estimations historiques et les réalisations de la compagnie.

Par ailleurs, nous avons également apprécié le caractère approprié des informations présentées dans la note aux états financiers « PA3-Provisions techniques brutes » relatives à la composition des provisions techniques.

b. Évaluation des Placements

Description du point clé de l'audit

Du fait de l'inversion de leur cycle de production, les Compagnies d'assurance sont tenues d'estimer les engagements contractuels qu'elles seront amenées à honorer et constituer des provisions techniques à due concurrence. A ce titre, les Compagnies d'assurance doivent constituer des placements pour un montant au moins égal aux provisions techniques.

Les placements sont évalués conformément à l'arrêté du ministre des Finances du 28 Mars 2005, modifiant l'arrêté du ministre des Finances du 27 Février 2001 fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation.

Au 31 Décembre 2024, l'encours des placements s'élève à un montant brut de 1156 346 726 dinars, les amortissements et les provisions y relatifs s'élèvent à 44 986 344 dinars, soit un montant net de 1111 360 381 dinars, représentant 70% du total bilan.

Compte tenu de l'importance des placements par rapport au total bilan de la Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances « STAR », nous avons considéré l'évaluation des placements comme une question clé dans notre audit.

Réponses d'audit apportées

L'essentiel de nos travaux d'audit des placements financiers a consisté en la mise en œuvre des diligences suivantes :

- L'évaluation du contrôle interne régissant le processus d'évaluation des placements financiers afin de s'assurer de la bonne conception et l'efficacité opérationnelle des contrôles clés,
- La vérification de la prise en compte et de l'évaluation des placements conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre des finances du 27 Février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation tel qu'il a été modifié par l'arrêté du Ministre des Finances du 28 Mars 2005 et aux dispositions de la NC 31 « Les placements dans les entreprises d'assurance et / ou de réassurance »,

Rapport des commissaires aux comptes

- L'examen des informations données par la Direction sur l'activité et les perspectives envisageables ainsi que les critères et les hypothèses retenues pour déterminer les valeurs d'usage des différents titres de participations et les provisions qui en résultent.

Les questions clés de l'audit ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

4. Rapport du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes consolidés de la société dans le rapport du conseil d'administration avec les données figurant dans les états financiers consolidés.

Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport semble autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

5. Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Rapport des commissaires aux comptes

6. Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;

Rapport des commissaires aux comptes

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu ;
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit ;
- Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 266 du code de sociétés commerciales, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de consolidation du groupe. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place dudit système ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent à la direction et au conseil d'administration de la société mère.

Tunis, le 02 avril 2025

Les commissaires aux comptes

ECC MAZARS

Mohamed Hédi KAMMOUN

La Générale d'Audit et Conseil

Selma LANGAR



Dénomination sociale

Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances — STAR

Date de constitution

décembre 1958

Capital social

23 076 930 DT composé de 2 307 693 actions de 10 DT chacune

Siège social

9, rue de Palestine — Cité des affaires — Kheireddine — 2060 La Goulette/1080 Tunis Cedex BP 667

Forme juridique

Société Anonyme faisant appel public à l'épargne

Activité

Assurance et Réassurance de toutes branches

Matricule fiscal

0002388 P M 000

Référence RNE

0002388V

Téléphone

+216 70 255 000

Fax

+216 71 132 300

E-mail

star@star.com.tn

www.star.com.tn